

6211-08-006

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme ANNE-MARIE PARENT, présidente
M. JACQUES LOCAT, commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION
DE LA MINE D'APATITE DU LAC À PAUL AU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN
PAR ARIANNE PHOSPHATE INC.**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 28 mai 2015 à 19 h
Centre multifonctionnel Michel-Simard
257, rue Saguenay
Saint-Fulgence

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 28 MAI 2015	
SÉANCE DE LA SOIRÉE	
MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
FÉLICYA FAUCHER	2
SERGE FORTIN	4
REGROUPEMENT DE SEPT ASSOCIATIONS DE PROPRIÉTAIRES DE CHALETS SITUÉS AU NORD DU KILOMÈTRE 65 DE LA ROUTE L-253.....	10
M. Lucien Houde	
M. Grégoire Boivin	
PROMOTION SAGUENAY	22
M. Réjean Laforest	
JONATHAN HAMEL.....	29
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE SAGUENAY.....	34
Mme Claudia Fortin	
REPRISE DE LA SÉANCE	
SACERF DES PASSES.....	44
M. Laurier Tremblay	
M. Gérald Fortin	
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE-AUX-FOINS	55
M. Henri-Paul Côté	
M. Frédéric Lebrun	
PIERRE CHARBONNEAU	60
MOT DE LA FIN	71

**SÉANCE DU 28 MAI 2015
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DE LA PRÉSIDENTE**

5 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Mesdames et messieurs bonsoir. Bienvenue à cette cinquième séance de la deuxième partie de l'audience publique sur le projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du lac à Paul au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

10

Bienvenue aussi aux personnes qui nous suivent via le site Web du BAPE.

Avant de procéder, je vous demande de vous assurer que vos cellulaires sont fermés ou en mode réunion. Merci.

15

Je tiens à rappeler aux personnes qui ont fait connaître, avant le 12 mai dernier, leur intention de faire une présentation verbale de leur mémoire et dont la présentation est prévue pour ce soir de se présenter au secrétariat à l'arrière si ce n'est pas déjà fait pour aviser de votre présence, afin que l'on puisse respecter l'ordre d'inscription à l'horaire.

20

Le temps alloué pour chaque présentation est de quinze (15) minutes.

Au besoin, la Commission d'enquête échangera avec les présentateurs de mémoire, afin de préciser leur point de vue.

25

Nous avons dix (10) présentations ce soir.

Si le temps nous le permet, les personnes qui veulent présenter leur point de vue verbalement pourront le faire en s'inscrivant au registre à l'arrière de la salle. Ces personnes seront appelées par ordre d'inscription à ce registre et elles disposeront de dix (10) minutes pour faire leur présentation.

30

Je vous rappelle de remettre, avant de quitter à la fin de la soirée, le sondage de satisfaction qui se trouve sur vos chaises.

35

40

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
FÉLICYA FAUCHER**

45 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Alors nous pouvons maintenant débiter la présentation des mémoires.

J'appelle à la table des intervenants madame Félicya Faucher. Bonsoir.

50 **PAR Mme FÉLICYA FAUCHER :**

Bonjour madame la Commissaire. Je vais vous lire un très beau texte paru dans Le Quotidien le 9 décembre 2013 qui a été écrit par Nicole Huybens.

55 Bien, je visite le fjord depuis que je suis toute petite, puis il m'a demandé de parler pour lui.

Le titre du texte, ça s'appelle «Je suis le fjord».

60 Je suis né de forces prodigieuses. De Tadoussac jusqu'à la flèche littorale de Saint-Fulgence, je cache le secret de mes profondeurs pour faire rêver les hommes. Je suis magnifique à couper le souffle. Mes montagnes sont arrondies par le temps et mes falaises escarpées, souvenir d'un très lointain glacier.

65 L'hiver, je suis gelé, blanc bord à bord. Sous le soleil de l'été, je suis d'un bleu éblouissant et d'un vert éclatant. Je suis impétueux et grandiose en toutes saisons.

70 J'offre des pêches miraculeuses et des paysages sublimes. La nuit, les étoiles et les rayons de lune éclairent à peine ma noirceur insondable. Le vent fait ourler ma surface et frémir les arbres de mes montagnes. Je suis le fjord.

75 Je suis immortel tant la vie m'habite, se renouvelle et s'épanouit dans mes eaux et sur mes falaises : coyotes, perdrix, humains, ours, bélugas, mouches noires, truites de mer et même des saumons. J'en ai tellement que je ne retiens pas leur nom. J'ai des originaux et des oiseaux, certains me quittent l'hiver, mais d'autres me sont fidèles. J'offre à tous mes refuges sur la terre et dans l'eau pour que leur vie soit belle.

Je suis aussi une eau qui coule, celle de la liberté, des aventures et de tous les possibles. Je pars et puis je reviens admirer ce que des millions d'années ont façonné pour que je me sache

80 chez moi. En même temps, je reste là, immobile dans les profondeurs impénétrables de mes eaux salées pour abriter des mystères insondables. Je ne peux pas faire autrement, c'est ma nature.

85 Les enfants jouent sur mes plages et dans mes cailloux et j'aime venir chatouiller leurs pieds. J'aime aussi le bateau vert ancré au bout de mon bras et les gros bateaux qui sillonnent mes eaux parfois.

90 Mais les humains me blessent. Ils laissent des cicatrices dans mes montagnes qui, une route, un port, des infrastructures pas très belles. Je peux en prendre un peu, j'aime bien vivre avec les humains, mais ils ont fait assez d'accès, de chemins et de déversements pour les millions d'années à venir. Ils se voient comme les maîtres du monde et ils le sont devenus.

95 Dommage qu'il leur manque la sagesse; ils confondent le rentable avec le beau et avec le bien. Et comme je ne suis pas un indice boursier, ils font comme si je n'étais rien. Ils ont des dons pour la poésie, mon seul langage, mais ils ne parviennent pas à voir que j'ai une valeur inestimable, que je suis la beauté du monde d'ici et que mes brumes sont les lambeaux précieux de temps immémoriaux.

100 Je vous le dis avec force aujourd'hui, des saignées éternelles dans mes douces montagnes et sur mes berges, j'en ai assez. Faites avec ce qui est déjà là et améliorez ce qui doit l'être. Des pollutions à digérer ou à laisser tomber dans mes profondeurs, je n'en veux plus. Les humains m'ont fait tant de mal et je m'en remets à peine.

105 Mes crevettes vont mieux, mais mes bélugas n'en peuvent plus. J'ai déjà assez donné pour votre confort, il faut maintenant que vous parliez de moi avec les mots du cœur. Un port supplémentaire dans mon immensité n'est rien pour vous, mais moi, je ne le veux pas, ce port. Il va vous faire penser que vous pouvez être partout et qu'il n'y a pas que vous qui comptez.

110 Ne m'appriivoisez pas plus, vous allez perdre la sublime beauté de ma présence. Vous allez me dénaturer. Je n'ai pas d'avocat pour me défendre, alors j'essaie de me faire entendre dans vos rêves et je donne du sens à ce qui vous compte.

115 Si ma beauté reste invisible à vos yeux, demandez à celui ou celle que j'habite de vous raconter mes brouillards. On est aveugle à ce qui n'a pas de nom. Il faut que je gagne cette bataille. Je suis si fort, si colossal et si faible quand vous prenez toute la place. Mes colères ne vous font peut-être pas peur, mais peut-être que votre imaginaire vous fera entendre raison.

Je suis le fjord et je veux le rester. Je suis la nature.

PAR LA PRÉSIDENTE :

120

Merci Félicya. Tu nous as fait voir des belles images du fjord, et puis on peut comprendre ton attachement aussi. Alors merci beaucoup, on te remercie.

PAR Mme FÉLICYA FAUCHER :

125

Ça me fait plaisir.

SERGE FORTIN

130

PAR LA PRÉSIDENTE :

135

J'appelle maintenant Serge Fortin et Diane Bolduc.

En attendant, je vais revenir en arrière. Félicya, c'était une présentation verbale que tu as faite, voudrais-tu nous déposer ton texte? À l'arrière de la salle, il y a madame Poliquin, tu pourrais lui remettre à elle. Merci beaucoup.

140

Monsieur Fortin.

PAR M. SERGE FORTIN :

145

Bonsoir madame la Présidente, bonsoir monsieur le Commissaire.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Depuis 1995...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, «... du Saguenay–Lac-Saint-Jean.»)

150

D'ailleurs, il y a une étude récente faite par le géographe émérite Majella Gauthier à ce sujet.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, «En effet...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, «... secondaire.»)

155

Ça, c'est pour vous expliquer un peu notre intérêt par rapport au projet.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Nous nous inquiétons...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 2^e paragraphe, 6^e ligne, «... diverses études...»)

160

Et ça a été fait dans la première partie des audiences par quelqu'un de la Santé publique d'ailleurs.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2^e paragraphe, 7^e ligne, «... de l'impact...»)

165

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 2^e paragraphe, dernière ligne, «... concernées.»)

Ça fait que c'est amplement documenté, ces éléments-là.

170

J'aimerais rajouter un autre élément, parce que vous avez constaté que mon mémoire est quand même relativement court! Ce qui a été dit dans la première partie des audiences par l'expert de la Santé publique, c'est que l'étude concernant la partie sud de la 172, l'étude était incomplète, puis que les impacts sonores étaient sous-estimés.

175

Également, ce que j'ai vu dans les différentes présentations de mémoire dont celui-là du Regroupement des locataires de terres publiques qui questionnait également la validité de l'étude avec les échantillonnages dans d'autres secteurs du tracé qui est proposé.

180

Je pense qu'à ce niveau-là, je voudrais pas élaborer davantage, je pense que les démonstrations sont faites que ça prendrait des études plus poussées pour avoir l'heure juste. Parce que quand on élabore sur des projets où on veut prendre des décisions, bien, meilleures on a les informations, meilleures peuvent être les décisions qu'on peut prendre. Ça, c'était le premier point.

185

Je vais continuer la lecture ici.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Il y a présentement...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 3^e paragraphe, 5^e ligne, «... notamment...»)

190

Donc on lit entre les lignes, pas exclusivement.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 3^e paragraphe, 5^e ligne, «... ce qui touche...»)

195

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 3^e paragraphe, dernière ligne, «... du projet.»)

Je vais me permettre de rajouter un petit élément ici. Récemment, le député fédéral de Chicoutimi-Le Fjord, monsieur Dany Morin, demandait que l'Agence canadienne d'études

200 environnementales fasse une étude d'impact exhaustive du projet, parce qu'il y a des demandes
d'études, c'est comme pas évident que l'étude va se faire. Puis il mentionnait qu'il y avait tout près
de huit cents (800) projets qui avaient passé outre à ces étapes-là.

205 Alors moi, par rapport à ce que je viens de dire, je pense que dans la suite, ce qui est arrivé
avec le Port de Québec, c'est que là, il y a une entente que le BAPE va tenir un processus en
collaboration avec le Port de Québec. Alors moi, je me dis que le mandat que vous avez
présentement, on sait qu'il s'arrête aux silos, puis toute la partie, bon, on part du silo, le
déchargement, le convoyeur, l'aspiration des poussières dans le bateau, l'entretien, etc., ça fait pas
partie du projet. Ça va peut-être faire partie d'une étude ultérieure.

210 Alors moi, je trouverais ça bien que le ministre de l'environnement, et puis je pense qu'il n'est
pas trop tard pour le faire, dire, on va faire une étude conjointe avec cette agence d'environnement
fédérale là sur cet aspect du projet, pour qu'on ait une vision globale du projet.

215 Là, je me préoccupe évidemment de l'aspect de la pollution par le bruit, parce que vous
comprendrez que toute cette question-là de convoyeur, transbordement, oui, c'est deux kilomètres
(2 km) de plus par rapport aux premières habitations de l'Anse à Pelletier, mais on n'a pas les
données, on n'a pas c'est quoi la situation réelle qu'on pourrait rencontrer par rapport à ces
aspects-là de la question.

220 En plus, s'il y avait une étude conjointe, ministère de l'Environnement et puis l'Agence
canadienne d'environnement, ensemble, bien là, tous les aspects concernant les fonds marins, les
questions de remorqueurs, les questions de brise-glace, les questions de toutes les logistiques et
les impacts de ces logistiques-là, bien, pourront être étudiées d'une façon, à mon avis, crédible
pour tout le monde.

225 Je vais continuer ici.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «Il semble...»)

230 **FIN DE LA LECTURE (Page 1, dernier paragraphe, dernière ligne, «... de développement
durable.»)**

235 Développement durable, je rappelle, parce que vous nous l'avez mentionné à quelques
reprises, c'est l'économie, c'est le social, puis c'est l'environnement. Beaucoup d'interventions qui
ont été faites ici, ça n'a jamais été, puis par beaucoup de gens de l'Anse à Pelletier, ça n'a jamais
été dit qu'on voulait pas que le projet se réalise. Ça n'a jamais été ça.

240 C'est quelles sont les meilleures garanties que ce projet-là respecte les perspectives de développement durable. Et cette perspective-là pourrait être intéressante.

245 Si je peux me permettre, ce qui m'a beaucoup frappé dans la première partie et la deuxième partie des audiences publiques, j'ai vu beaucoup de gens, d'associations de lac, le lac Huards, le lac Rouvray, etc., la Zec Onatchiway, j'étais conscient qu'il y avait des villégiateurs, j'étais conscient qu'il y avait beaucoup de gens qui utilisaient ces terres-là, puis l'impact économique de cette industrie-là, finalement, est là.

250 Puis l'impact économique pour les pourvoyeurs, l'impact économique pour la motoneige, l'impact économique pour les gens qui utilisent le fjord, alors je me dis oui, on entend dire par le promoteur, on veut maximiser les emplois dans la région, tout le monde est d'accord avec ça. Tout le monde veut que le projet se réalise, mais dans une perspective de développement durable.

255 Dans ce sens-là, en tout cas, je vais terminer là-dessus, on dit, on veut maximiser, exemple, les emplois en créant un port. Si on crée un port, exemple, on crée un emploi par le port, mais on en perd cinq (5) dans le récréotouristique, avec tout un peu ce que j'ai énuméré tantôt.

260 Est-ce qu'on est gagnant économiquement? Parce qu'il y a des gens qui sont plus intéressés par l'aspect économique, moi aussi, ça m'intéresse, l'aspect économique. Est-ce qu'on est globalement gagnant?

265 C'est dans ce sens-là que moi, je trouve que si on va selon les principes du développement durable, cet aspect-là doit être absolument pris en considération. Je pense qu'on peut pas passer à côté, ça a été tellement mentionné à travers différentes présentations. En tout cas, moi, je vous suggère, je sais bien que c'est pas votre mandat, votre mandat s'arrête, c'est le silo, ça s'arrête là, mais je pense qu'il y a beaucoup de choses qui ont été dites ici, puis je pense que ça doit être pris en considération, ces éléments-là.

Alors merci de votre attention.

PAR LA PRÉSIDENTE :

270 Merci. Vous parlez du bruit, vous êtes à l'Anse à Pelletier, vous êtes plus loin que le lac Neil par rapport à la route qui va partir de la 172, est-ce que vous considérez que vous allez entendre le bruit plus que les gens du lac Neil?

275 **PAR M. SERGE FORTIN :**

Je le sais pas du tout. Je sais qu'à vol d'oiseau, on est plus loin que le lac Neil, mais moi, ma préoccupation, comme j'ai dit tout à l'heure, c'est probablement, nous, l'aspect de la pollution par le bruit, c'est plus par le convoyeur puis le transbordement dans le navire, que c'est nous autres à l'Anse à Pelletier, les impacts, c'est là qu'ils vont être.

280
285 Pour ce qui est du lac Neil, je le sais pas, parce qu'il y a des effets de réverbération dans ce coin-là. C'est ça que je mentionne, quand je parle d'une étude concrète, il faut faire des simulations dans les vrais espaces avec les escarpements, etc., pour voir les impacts réels. Je peux pas me prononcer là-dessus.

Mais ce que je peux dire par exemple, c'est garanti que par rapport au port, tous ces aspects-là concernant le bruit, je pense qu'on va être beaucoup plus, on est beaucoup plus concerné sur cet aspect-là. Ça, j'en suis sûr.

290
Pour ce qui est du lac Neil, ça, je peux pas me prononcer là-dessus.

PAR LA PRÉSIDENTE :

295 C'est parce que vous parliez de l'aire de déchargement des camions qui va être à côté des silos. Mais en fait, ce qui vous préoccupe, c'est plus l'activité autour du port, avec les convoyeurs?

PAR M. SERGE FORTIN :

300 Exactement. Ça va être plus l'aspect déchargement, l'aspect convoyeur, le transbordement, bon, qui fait pas partie du mandat, mais il va falloir que ce soit étudié de façon scientifique et concrète, cet aspect-là, pour avoir une juste compréhension de la problématique.

305 Parce que regardez la fin de semaine passée, il y avait, à Grande-Anse, un bateau qui déchargeait. Ça a été dit, je pense, par un intervenant hier. Quand c'est des bruits qui sont des bruits graves, on le sait tout le monde, quand on entend dans la rue passer quelqu'un, surtout des jeunes, avec les basses, dans les maisons, ça rentre beaucoup plus. Ça fait que la question de décibels.

310 Mais regardez, ce bateau-là, il déchargeait. Nous autres, on n'a pas de problème avec ça, parce que quand je me suis installé à l'Anse à Pelletier, il était là, le port. Je veux dire, c'est comme si j'achèterais un terrain sur le bord d'une "track" de chemin de fer qui passe déjà, je me dirais, bien regarde, j'ai rien qu'à pas aller m'installer là!

315 Mais quand on s'installe quelque part, puis ça fait vingt (20) ans, c'est ça, le port de Grande-Anse, on n'a pas de problème avec ça, ça a toujours été dit, ça. Nous autres, les infrastructures sont là, on vit avec, il n'y a pas de problème. Puis on les entend, puis ils sont à cinq-six kilomètres (5 km-6 km) de chez moi. Peut-être que de l'autre côté, le port serait à deux-trois kilomètres (2 km-3 km).

320 Ça fait que ça, c'est une autre problématique pour nous autres, là.

PAR LA PRÉSIDENTE :

325 D'accord, merci.

PAR LE COMMISSAIRE :

330 Donc si j'ai bien compris, c'est que pour vous, vous trouvez que les modélisations qui ont été faites ne vous convainquent pas qu'ils ont pris en compte les conditions d'où vous habitez?

PAR M. SERGE FORTIN :

335 Non, absolument.

PAR LE COMMISSAIRE :

OK.

340 **PAR M. SERGE FORTIN :**

Je pense que ces études-là devraient être refaites avec des études terrain dans diverses situations, pour avoir l'heure juste de la vraie situation.

345 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Si les gens venaient sur votre terrain puis validaient un peu les informations, vous pourriez être satisfait à ce moment-là, si les réponses sont correctes?

350 **PAR M. SERGE FORTIN :**

Bien en tout cas, ça nous donnerait cette information-là. Parce que plus on a les vraies informations, meilleur en tout cas on peut comprendre où ce qu'on s'en va avec les projets, etc.

355 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Merci.

360 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

365 **PAR M. SERGE FORTIN :**

Merci.

370 **REGROUPEMENT DE SEPT ASSOCIATIONS DE PROPRIÉTAIRES DE CHALETS
SITUÉS AU NORD DU KILOMÈTRE 65 DE LA ROUTE L-253**

PAR LA PRÉSIDENTE :

375 Le Regroupement de sept associations de propriétaires de chalets situés au nord du kilomètre 65 de la route L-253, monsieur Lucien Houde et Grégoire Boivin.

PAR M. LUCIEN HOUDE :

380 Madame la Présidente, monsieur le Commissaire, je me présente. Lucien Houde, je suis le trésorier du Regroupement du lac Demun. Mon confrère est président d'également une association.

385 Nous représentons sept (7) associations. On a appelé ça plus un avis, nous, qu'un mémoire, parce qu'on touche un sujet précis. On ne se prononce pas sur l'ensemble du projet du lac à Paul, et on touche l'utilisation de la route L-253.

390 Mon confrère va vous montrer de quoi est-ce qu'on parle. La route L-253 part de Saint-David-de-Falardeau et là, on ne l'a pas, Saint-David, il est plus bas, environ une quarantaine de kilomètres plus bas, ça, c'est le lac Onatchiway, et elle va rejoindre la route L-201.

Alors notre préoccupation, c'est entre autres l'utilisation de cette route-là après les travaux de la route pour le minéral.

PAR LA PRÉSIDENTE :

395

Est-ce que vous pouvez me situer, si ça apparaît sur la carte, le lac Rouvray?

PAR M. LUCIEN HOUDE :

400

Oui, le lac Rouvray est là.

PAR LA PRÉSIDENTE :

405

Parfait. Merci.

PAR LE COMMISSAIRE :

410

Excusez-moi, lorsque vous dites après les travaux de construction ou après la fin de l'exploitation de la mine?

PAR M. LUCIEN HOUDE :

415

Durant les travaux de construction et après les travaux de construction, nous, notre objectif, c'est que cette route-là soit maintenue en fonction, carrossable, jusqu'à Saint-David-de-Falardeau. Mais notre objectif, c'est de démontrer que ça enlèverait plus de six (600) à sept cents (700) véhicules qui ne circuleraient pas par la route du minerai.

PAR LE COMMISSAIRE :

420

On vous écoute.

PAR M. LUCIEN HOUDE :

425

Merci.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «La route...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 4^e paragraphe, 2^e ligne, «... Pipmuacan...»)

430

Qui est située beaucoup plus haut sur le réservoir.

Il faut ajouter également quarante (40) à cinquante (50) propriétaires de la Zec la Boiteuse qui utilisent cette route-là, mais eux sortent au kilomètre 53.

435 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 4^e paragraphe, 3^e ligne, «Les travailleurs...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 3^e paragraphe, 3^e ligne, «... Saint-David-de-Falardeau.»)

440 Autrement dit, on sait pas quel va être le tracé final, mais il devrait sortir normalement aux alentours du kilomètre 85-90 de la L-253. Nous, ce qu'on veut, c'est qu'à partir de ce kilométrage-là jusqu'à Saint-David-de-Falardeau, comme la mine s'était déjà engagée dans nos rencontres antérieures, qu'elle soit maintenue carrossable pour que nos propriétaires de chalet voyagent par là plutôt que de voyager par l'espèce d'autoroute qui va être beaucoup plus carrossable de l'autre côté.

445 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 5^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Cette préoccupation...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 6^e paragraphe, dernière ligne, «... la future mine.»)

450 Dans les derniers propos entendus, il semblerait que ce ne soit plus actuellement la préoccupation d'Arianne Phosphate de maintenir cette route-là après la construction, contrairement à ce qui nous avait déjà été dit.

Alors nous, c'est ce qu'on veut un peu dénoncer.

455 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Les sept (7) associations...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «... vers la mine...»)

460 Nous sommes convaincus que nos villégiateurs vont beaucoup plus voyager par l'autre côté, la nouvelle route. La route L-253 était quand même bien positionnée; là, nous soutenons qu'on devrait enlever la présence de véhicules du secteur du transport du minerai et, comme je le mentionnais tout à l'heure, c'est au minimum six cent cinquante (650) véhicules de ce coin-là.

465 Et à ces véhicules-là, il faut ajouter les cueilleurs de bleuets, les travailleurs des centrales hydroélectriques, les débroussailleurs, la plantation qui se fait pendant l'été et éventuellement, les fournisseurs et sous-traitants, contractants du secteur de Saguenay pourraient également continuer de voyager par la L-253, si elle était carrossable.

470 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «De maintenir...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2^e paragraphe, dernière ligne, «... possibles.»)

Donc les véhicules qui sont de notre secteur.

475 Alors c'est ce que nous proposons.

Et de plus, les dirigeants de ces associations-là ont déjà fait connaître à Arianne Phosphate qu'ils s'étaient déjà entendus sur le principe de collaborer même financièrement dans l'après-construction pour entretenir cette route L-253 d'une façon carrossable.

480 Alors c'est un peu la conclusion.

485 Nous sommes convaincus que lorsque la route neuve sera faite, nos villégiateurs et nos propriétaires de chalet pour lesquels nous demandons des coûts de cotisation, étant donné qu'ils n'utiliseront plus, ils vont voyager, donc pour nous, ça va être impossible de continuer de maintenir cette partie de route là jusqu'à Saint-David-de-Falardeau.

Alors je vous remercie beaucoup.

490 J'aimerais peut-être ajouter un petit quelque chose à propos des mesures d'urgence. Grégoire, si tu voulais montrer le kilomètre 78.

495 Au moment où on se parle, si vous montez jusque vers le lac Paul, jusque-là, à partir du kilomètre 78 jusqu'au kilomètre 148, jusqu'où c'est bariolé en haut, il y a cent cinquante-cinq (155) villégiateurs, et au moment où on se parle, depuis le 15 mai, la route est coupée et impraticable, et nous sommes dans l'obligation d'utiliser un chemin de contournement d'urgence.

500 Alors nous croyons que si la L-253 était bien entretenue après la construction de la route du minerai, ça pourrait également être une situation de sortie d'urgence et de contingentement pour le secteur.

PAR LE COMMISSAIRE :

Là, ce qu'on appelle la route du chemin des Passes, pouvez-vous la montrer à nouveau?

505 **PAR M. LUCIEN HOUDE :**

Bien, le chemin des Passes, c'est par en haut. Le chemin des Passes est là. Puis le lac à Paul est en haut.

510 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Donc, c'est comme intermédiaire entre la 200 puis le chemin des Passes.

PAR M. LUCIEN HOUDE :

515

C'est ça.

PAR LA PRÉSIDENTE :

520

Est-ce que vous pouvez indiquer sur la carte le trajet que vous utilisez présentement pour vous rendre à vos chalets?

PAR M. GRÉGOIRE BOIVIN :

525

À partir de Falardeau, ici, on contourne la Zec Onatchiway, et puis rendu au 76 ici, la route se sépare en deux (2).

PAR M. LUCIEN HOUDE :

530

Il y en a cent cinquante-cinq (155) qui vont vers la gauche et les quatre cents (400) autres à peu près vont vers la droite.

PAR M. GRÉGOIRE BOIVIN :

535

Ici, où j'indique le pointeur, c'est la L-200 ici. Et la 253 monte jusqu'au 104 à peu près.

PAR M. LUCIEN HOUDE :

540

Puis les propriétaires de chalet sont situés à droite, il y en a beaucoup de chaque côté du réservoir.

PAR M. GRÉGOIRE BOIVIN :

545

Le chemin ici, le chemin, c'est quasiment un chemin privé. C'est un chemin forestier et il n'a pas de nom, Lucien?

PAR M. LUCIEN HOUDE :

550

R023.

PAR M. GRÉGOIRE BOIVIN :

C'est un secteur R023 où ce que cette route de pénétration forestière monte jusqu'en haut.

PAR M. LUCIEN HOUDE :

555

C'est nous qui l'entretiens, depuis qu'il n'y a plus de forestière.

PAR M. GRÉGOIRE BOIVIN :

560

C'est la route qui va être empruntée par la minière.

PAR LA PRÉSIDENTE :

565

Je me réfère à la carte 2 qui est dans l'étude d'impact du promoteur, où on a le trajet qui est proposé en rouge, et la section que vous demandez qui soit entretenue, évidemment, elle n'est pas en rouge pour la partie du bas.

PAR M. LUCIEN HOUDE :

570

Non, c'est ça.

PAR LA PRÉSIDENTE :

575

Alors la partie que vous voulez qui soit entretenue, pouvez-vous la préciser?

PAR M. LUCIEN HOUDE :

Vers en bas.

580

PAR LA PRÉSIDENTE :

De là à?

PAR M. GRÉGOIRE BOIVIN :

585

Jusqu'à Saint-David-de-Falardeau.

PAR LA PRÉSIDENTE :

590

OK.

PAR M. LUCIEN HOUDE :

De là jusqu'en bas, pour récupérer tous les gens qui sont dans le secteur ici.

595

PAR LE COMMISSAIRE :

Mais si la route, le plan initial, qui contourne au nord du lac Rouvray était conservée, donc là...

600

PAR M. LUCIEN HOUDE :

Non, ce serait plus bas. On pense aux alentours du kilomètre 80.

605

PAR LA PRÉSIDENTE :

Puis vos premières discussions avec le promoteur, il était d'accord?

PAR M. LUCIEN HOUDE :

610

Oui.

PAR LA PRÉSIDENTE :

615

Puis après ça?

PAR M. LUCIEN HOUDE :

620

Maintenant, on est plus dans l'interrogation. C'est pas une position officielle que ça ne se fera pas, mais ce qu'on a entendu, c'est plus, ils remettent un peu ça en question.

PAR LA PRÉSIDENTE :

625

Puis vous basez ça sur le fait que vos voisins, les utilisateurs, avec le nouveau chemin ou le chemin qui va être mis à niveau, qui va être élargi, ils vont plutôt utiliser le nouveau chemin plutôt que de passer par Falardeau?

PAR M. LUCIEN HOUDE :

630 C'est évident, parce que dans notre secteur à nous, lorsque la L-253, à partir du barrage d'Onatchiway vers le kilomètre 76 n'est vraiment pas belle, il y en a plusieurs qui font même le tour par les Passes-Dangereuses, même si c'est presque quatre-vingts kilomètres (80 km) de plus, là.

PAR LA PRÉSIDENTE :

635 Et ce sera une section de chemin où il n'y aura pas de camionnage?

PAR M. LUCIEN HOUDE :

640 Non.

PAR M. GRÉGOIRE BOIVIN :

645 Oui. Ce serait surtout utilisé par les villégiateurs, cette route-là.

PAR LA PRÉSIDENTE :

OK.

650 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Ce serait un peu comme une voie de secours au cas où il y aurait des problèmes ailleurs, c'est ça?

655 **PAR M. GRÉGOIRE BOIVIN :**

En plus, c'est ça.

PAR LE COMMISSAIRE :

660 Et donc actuellement, alors l'entente, que vous demandez vis-à-vis le promoteur, vous demandez quoi, que lui paie la totalité des frais d'entretien ou c'est du partage?

PAR M. GRÉGOIRE BOIVIN :

665 C'est du partage.

PAR LE COMMISSAIRE :

670 Et ça correspond à combien comme partage, à peu près?

PAR M. GRÉGOIRE BOIVIN :

675 Ah, dépendamment de l'utilisation, ça peut être un grattage aux quinze (15) jours, des travaux pour garder cette route-là sécuritaire.

PAR LE COMMISSAIRE :

680 On parle de coût annuel de combien à peu près?

PAR M. LUCIEN HOUDE :

685 C'est difficile. Nous actuellement, on a des budgets pour au-delà de vingt-cinq (25 000 \$) à trente mille piastres (30 000 \$) pour l'entretenir, cette route-là.

PAR M. GRÉGOIRE BOIVIN :

690 Juste ce secteur-là. La L-253. Il y a à peu près quatre (4) grattages par année, dépendamment du secteur.

On peut gratter jusque-là et jusqu'en haut ici, les grattages sont moins fréquents. Mais ici, là, vu que ça circule par là, de là à aller jusqu'à Saint-David-de-Falardeau, c'est gratté plus souvent.

PAR LA PRÉSIDENTE :

695 Est-ce qu'à votre connaissance, il y a d'autres chalets dans d'autres secteurs dans les environs du chemin qui est proposé par le promoteur qui sont dans la même situation que vous?

PAR M. GRÉGOIRE BOIVIN :

700 Bien ici, on comprend qu'ici, il y a plein de chalets le long de la route qui va être transformée, dans un premier temps, de là à aller là.

705 Cette route-là, c'est la route dans le secteur de monsieur Houde.

Ensuite ici, on parlait du Rouvray, tout ça, ces gens-là, ils vont chercher, s'ils veulent pas être en coactivité avec les transporteurs, mettons, ils vont descendre, mettons qu'ils demeurent à Jonquière, tout ça, ce serait payant pour eux de descendre par en bas.

710 Et j'ajouterais que durant les travaux, madame, cette route-là va sûrement servir. Souvent, on parle des forestiers, ils vont nous dire, ah non, on n'est pas longtemps, on n'est pas longtemps, mais souvent ils circulent, puis on n'a aucun arrangement avec eux.

715 Ça fait que nous, au niveau sécurité de la route, ça fait que là, le but de notre intervention, ce serait qu'il y aurait déjà des ententes avec le promoteur.

PAR LA PRÉSIDENTE :

720 Puis la partie de la route qui va de Saint-David-de-Falardeau jusqu'à la section en jaune, elle est entretenue par qui?

PAR M. GRÉGOIRE BOIVIN :

725 Les associations.

PAR M. LUCIEN HOUDE :

Les associations et la MRC.

730 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Puis cette partie-là, vous allez continuer à vous en occuper?

PAR M. GRÉGOIRE BOIVIN :

735 Oui, oui, oui.

PAR LE COMMISSAIRE :

740 Mais là, vous avez tout peinturé en jaune. Finalement, c'est quel petit bout que vous voulez que la compagnie s'occupe?

PAR M. GRÉGOIRE BOIVIN :

745 C'est à partir de la route, je sais pas où elle va bifurquer ici, soit par en haut ou par là, c'est de là à aller jusqu'à Falardeau.

PAR LE COMMISSAIRE :

750 OK. Donc c'est pas ce qui est au-dessus, là?

PAR M. LUCIEN HOUDE :

755 Ce qu'on a peinturé en jaune, malheureusement c'est ce qu'on a mis là, mais en jaune, c'était, autrement dit, les sept (7) associations sont dans ce secteur-là.

PAR LE COMMISSAIRE :

760 D'accord.

PAR M. LUCIEN HOUDE :

Dans ce sens-là.

765 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Mais vous voulez pas que l'entretien descende jusqu'à Saint-David-de-Falardeau?

PAR M. LUCIEN HOUDE :

770 Oui.

PAR LA PRÉSIDENTE :

775 Vous demandez ça au promoteur, jusqu'à Saint-David-de-Falardeau?

PAR M. LUCIEN HOUDE :

780 Oui. Ou, minimum, jusqu'au kilomètre 33, le barrage. Parce qu'après, c'est la Zec Onatchiway.

PAR M. GRÉGOIRE BOIVIN :

785 Ça va augmenter le trafic, comme on dit. Le trafic qui va augmenter à cause que la route va changer de vocation, là.

PAR LA PRÉSIDENTE :

790 De Saint-David-de-Falardeau jusque-là, c'est combien de kilomètres?

PAR M. LUCIEN HOUDE :

795 Environ quatre-vingts (80 km), dépendant où est-ce qu'ils vont bifurquer pour remonter vers le nord, à peu près quatre-vingts kilomètres (80 km).

PAR LA PRÉSIDENTE :

800 Oui votre entente originale avec le promoteur, c'était ça, à partir de Saint-David-de-Falardeau?

PAR M. LUCIEN HOUDE :

805 Oui.

PAR LE COMMISSAIRE :

Est-ce que c'était vraiment une entente?

PAR M. LUCIEN HOUDE :

810 C'est plus une compréhension qu'une entente, là. Parce qu'on n'avait pas de quoi d'écrit.

PAR LE COMMISSAIRE :

815 Et donc, vous dites, on a entendu aussi la MRC demander dans ses demandes formulées, comme vous avez souligné, la même chose, et finalement, donc vous y allez conjointement avec la MRC sur ce dossier-là vis-à-vis le promoteur?

PAR M. LUCIEN HOUDE :

820 Oui.

PAR LE COMMISSAIRE :

825 Et puis pour l'instant, vous n'avez pas eu de confirmation de la réception ou de l'acceptation de ça?

PAR M. LUCIEN HOUDE :

830 Non. Parce qu'il faut quand même penser que dans ce secteur-là, la MRC du Fjord investit facilement cent cinquante mille dollars (150 000 \$) par été, puis on compte pas les entretiens d'hiver.

PAR LE COMMISSAIRE :

835 Concernant les conditions climatiques, etc., est-ce que vous avez pu estimer à peu près ce serait quoi la probabilité, le nombre de jours par année que ça pourrait peut-être être utilisé comme route d'évitement pour la compagnie, est-ce que c'est possible pour vous d'évaluer ça?

PAR M. GRÉGOIRE BOIVIN :

840 Nous, ce qu'on nous disait dans le temps, cette route-là, elle serait dégagée à l'année. L'hiver, c'est moins dur à entretenir que l'été.

PAR LE COMMISSAIRE :

845 OK.

PAR LA PRÉSIDENTE :

850 Merci beaucoup.

PROMOTION SAGUENAY

855 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Maintenant, Monsieur Réjean Laforest pour Promotion Saguenay s'il vous plaît.

860 **PAR M. RÉJEAN LAFOREST :**

Madame la Présidente, monsieur le Commissaire, bonsoir.

865 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir.

PAR M. RÉJEAN LAFOREST :

870 Réjean Laforest, je suis membre du conseil d'administration de Promotion Saguenay. Promotion Saguenay est un organisme de développement socioéconomique qui a été fondé en 2002 issu de la fusion de sept (7) municipalités qui avaient chacune une corporation de développement économique. Donc Promotion Saguenay, depuis 2002, a été formée dans le but de promouvoir l'infrastructure socioéconomique de la Ville de Saguenay, mais aussi de toute la région
875 du Saguenay–Lac-Saint-Jean, en collaboration avec les différentes instances.

C'est sûr que pour nous, au niveau de Promotion Saguenay!

880 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «Considérant...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, dernière ligne, «... Ariane Phosphate inc.»)

885 J'ai l'opportunité en même temps, je vous remercie de me donner cette opportunité-là de pouvoir présenter ce mémoire-là au niveau de notre organisation, principalement suite aux études que nous avons pris connaissance, des études qui ont été réalisées par différentes firmes pour le compte d'Ariane Phosphate, mais aussi pour la communauté.

890 Ces études-là nous ont permis de voir tout le sérieux qu'il y a de cette démarche-là et aussi, les rencontres qu'il y a eues avec les différentes communautés. Je suis au courant de toutes les personnes qui ont passé ici au BAPE, suivi dans les médias, suivi aussi en rencontrant des gens dans mon ancienne vie comme président d'arrondissement Jonquière et aussi comme président du Comité de maximisation des retombées économiques de toute la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

895 Ça nous a permis de pouvoir contacter les grands donneurs d'ordre qui, par leur entremise, nous permettaient d'avoir des projets créateurs d'emplois.

900 Et ce projet-là aussi qui est estimé, même on en a quatre (4), on a quatre (4) gros projets dont celui-là d'Arianne Phosphate qui est pour près du tiers des investissements, et ces études qui nous ont démontré au niveau des emplois que c'est tout près de deux mille cinq cents (2500) emplois qui vont être créés au niveau de la région.

905 Et quand on veut regarder, nous, au niveau de la municipalité, on a plus une vision à long terme pour le retour de nos jeunes en région.

910 Et moi, avec la responsabilité que j'avais antérieurement, ça me permettait d'aller rencontrer, j'étais président de l'Association des CLD de toute la province de Québec, et j'ai pu rencontrer les jeunes qui étaient partis d'ici, et puis qui voulaient revenir, et la seule préoccupation, c'est l'emploi.

Donc quand on regarde au niveau de l'emploi, et là, je mets de côté, pour pas m'y attarder non plus, il y a beaucoup de gens qui vont le faire, sur le côté acceptabilité sociale de ce projet.

915 C'est sûr que quand on regarde le passé de la région, on s'aperçoit qu'on a eu une démographie qui était drôlement, on a été secoué par cette démographie-là, et puis le niveau de chômage qui est à sept point sept pour cent (7,7 %), les crises forestières, j'ai été à même, en tant que vice-président de la Conférence régionale des élus, de pouvoir voir de visu justement les effets néfastes de la crise forestière. Sur sept mille (7000) emplois, on a perdu tout près de trois mille (3000) emplois au niveau de l'industrie forestière.

920 Et quand on regarde aussi au niveau de l'industrie de l'aluminium qui est une industrie qui a mis, je pourrais dire, le Saguenay-Lac-Saint-Jean au monde avec les richesses hydroénergétiques, ça nous a permis aussi aujourd'hui de constater que ce n'est plus réellement créateur d'emplois, parce que les nouvelles technologies d'aujourd'hui, c'est sûr qu'on fait beaucoup plus avec moins de personnes. Et c'est correct aussi pour les entreprises. Il faut qu'elles fassent de l'argent; si elles ne font pas d'argent, elles vont fermer. Et ça, on comprend ce volet-là aussi.

930 Et pour nous, au niveau de Promotion Saguenay, on pense que c'est une opportunité à saisir pour la région, de démontrer réellement qu'on est ouvert à ces grands projets là. On l'a vu avec Péribonka, puis on l'a vu avec le Port de Grande-Anse, on l'a vu avec différents projets, AP60. Je trouve ça vraiment intéressant que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le BAPE, permette à toutes les communautés de pouvoir s'exprimer.

935 Cette entreprise-là, Arianne Phosphate, a rencontré les différentes communautés dont les municipalités mais aussi les communautés innues, il y a trois (3) communautés qui ont été rencontrées, Betsiamites, Mashteuiatsh et Essipit. Ces communautés-là, il y a encore des

discussions qui se font avec les gens, donc ça démontre le sérieux et que cette entreprise-là se soucie réellement des communautés environnantes et de l'impact qu'il y aura.

940

Et à écouter les gens qui présentent les différents mémoires ou leurs différentes opinions sur le projet, je pense que vous avez la responsabilité de faire des recommandations.

945

Mais en même temps aussi, ça nous permet de voir tous les enjeux, et c'est très justifié, une présentation, justement un bureau d'audiences.

Il y a quatre (4) projets ici au Saguenay–Lac-Saint-Jean!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Ces quatre (4) projets...»)

950

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2^e paragraphe, dernière ligne, «... à envisager.»)

955

Nous, à Promotion Saguenay, on est responsable aussi des parcs industriels de notre ville. Donc quand on voit, au niveau de la création d'emplois par les grands donneurs d'ordres, comme je disais auparavant, on s'aperçoit que c'est plus là que ça va se faire au niveau des emplois, c'est la transformation et les différentes petites et moyennes entreprises qui devraient prendre justement le levier et puis à ce moment-là, de faire cette création d'emplois là.

960

Et une entreprise comme ça, il n'y a pas seulement non plus de l'extraction, il y a aussi des biens et services; ils ont des besoins de biens et services et à ce moment-là, les entreprises, les fournitures, les gens qui travaillent dans ces domaines-là, à aller jusqu'à la restauration, vont permettre à ces gens-là de trouver des emplois dans différents domaines aussi.

965

Ça représente, le lac à Paul, le plus important investissement réalisé dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean au cours des dix (10) dernières années. Une décennie, c'est peut-être pas long, mais quand on voit au niveau des pertes d'emploi, quand on a l'espoir qu'un projet comme ça suscite, bien, on est heureux de voir qu'il y a des gens, et je suis content d'entendre qu'il y a personne qui s'est prononcé contre.

970

Les gens ne sont pas contre le projet directement, mais ils ont des craintes sur les enjeux sociaux qu'il y a. Et j'écoutais religieusement le monsieur qui a passé avant moi, c'est sûr que quand on investit tout son amour et tous ses deniers pour être dans un endroit paisible, à ce moment-là, bien, on pense aussi que dans le futur, on va rester comme ça aussi.

975

Ça fait que donc il y a des enjeux qui sont importants, mais nous, on n'est pas là pour ça, au niveau de Promotion Saguenay, on est là pour le développement économique, et on pense que ce projet-là devrait rencontrer tous les espoirs des gens.

Et puis ça suscite chez nous, c'est sûr, un intérêt grandissant au niveau de cette activité-là.

980 Vous savez, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, quand on voit au niveau des mines, il y a des possibilités énormes, et l'activité économique est en mutation présentement. Il y a une diversification économique qui est importante. Et les mines, bien, elles sont chez nous, et puis quand on voit ça, il y en a un peu partout dans le Québec, mais chez nous principalement, on a des mines qui peuvent nous aider certainement au niveau du développement économique.

985 Et c'est pour ça que Promotion Saguenay, c'est certain, que pour la démarche qui est préconisée depuis le début par Arianne Phosphate pour la réalisation de son projet, bien, elle paraît sérieuse, responsable, et surtout respectueuse, comme on disait précédemment, des différents enjeux des communautés locales et de l'ensemble des parties prenantes, puis surtout des questions environnementales et de développement durable.

990 Le développement durable, c'est sûr que les gens le comprennent très bien. Ici, on a une chaire de développement durable avec monsieur Claude Villeneuve qui est une sommité internationale présentement, et puis c'est quelqu'un qui est réellement très au fait de ces différents développements là, et une chaire-conseil là-dessus aussi.

995 Ça fait que c'est certain qu'on est privilégié dans la région d'avoir, à l'Université du Québec à Chicoutimi, cette chaire-là.

1000 Donc quand on communique avec ces gens-là – d'ailleurs la jeune fille a souligné madame Huybens tout à l'heure, et puis c'était vraiment correct de voir ça.

1005 Et pour nous, bien, c'est certain qu'au niveau de Promotion Saguenay, tous ces enjeux-là, nous, on est pour que le projet se réalise avec les communautés environnantes, et c'est certain que ces emplois-là, pour nous, vont nous permettre, sur notre objectif premier de la municipalité qui est le retour de nos jeunes en région, et pour ça, bien, ça prend des emplois, puis là, on a un bel exemple dans les dix (10) dernières années.

1010 Vous avez reçu le mémoire avec tous les détails sur les retombées économiques de dix milliards trois cents millions (10 300 000 000 \$), je veux pas m'attarder là-dessus. Ce sont des chiffres qui apparaissent dans le mémoire.

PAR LA PRÉSIDENTE :

1015 Vous n'avez pas parlé de votre position concernant le port. Vous parlez du projet comme tel, est-ce que ça inclut le port à l'endroit où il est proposé, quand vous parlez des retombées?

PAR M. RÉJEAN LAFOREST :

1020 Le port, on n'a pas touché dans notre mémoire au niveau du port, parce que pour nous, ce sont d'autres instances qui ont des décisions à prendre sur l'implantation d'un port, l'Agence portuaire du Canada. Donc c'est certain que pour nous, on n'est pas là pour dire comment ça devrait être fait ou où ça peut être fait.

1025 Mais s'il y a des gens qui ont besoin, on a toute l'installation portuaire au niveau de Saguenay avec Grande-Anse et aussi avec Port Saguenay, on n'a pas de problème à aider ces gens-là.

1030 Mais on n'est pas là pour dire, vous devriez venir chez nous ou vous devriez aller à tel endroit ou créer un nouveau port. On s'est pas prononcé là-dessus.

PAR LA PRÉSIDENTE :

1035 Ou l'agrandissement de Grande-Anse?

PAR M. RÉJEAN LAFOREST :

1040 Oui, on s'est pas prononcé là-dessus non plus. On a des projets comme la liquéfaction, et puis ces projets-là vont nous permettre certainement de développer, mais encore là, vous êtes au courant aussi des audiences qu'il va y avoir là-dessus, ça fait que c'est certain que pour nous, tant mieux si on peut profiter de cette occasion-là pour agrandir les installations.

1045 Mais c'est pas l'enjeu majeur que nous avons. L'enjeu, c'était réellement de démontrer qu'on est favorable à ce projet-là pour les retombées économiques qu'il y a et le sérieux de la démarche aussi.

PAR LE COMMISSAIRE :

1050 Mais indépendamment du fait que, bon, les gens sont d'accord, d'après ce qu'on comprend, c'est une question d'aspect sur la mine comme telle, il y a beaucoup de débats qu'on peut observer sur la question du transport. Vous indiquez dans votre document tout de même, quand on le lit, c'est pas tout à fait ce que vous me dites, dans le sens où on trouve important qu'on parle, on parle de «la construction récente de la desserte ferroviaire au Port de Grande-Anse constitue un autre atout majeur, pour ne pas dire indispensable, en relation directe avec l'infrastructure routière et aéroportuaire.»

1055 Et dans l'encadré, vous faites référence entre autres aux projets miniers.

La CRÉ aussi a créé un document où ils ont parlé d'optimisation du réseau ferroviaire.

1060 Alors vous, vous n'avez pas d'intérêt dans l'optimisation des infrastructures en place pour le payeur de taxes?

PAR M. RÉJEAN LAFOREST :

1065 Oui, en fait, ce qu'on voulait souligner par là, c'est qu'il y a déjà un chemin de fer qui arrive au niveau du port chez nous, donc à ce moment-là, c'est ça qu'on est en train de développer pour l'acheminer directement au port.

1070 Ça fait qu'on dit, c'est ouvert, c'est pour ça que je disais tout à l'heure que c'est possible, avec le chemin de fer, de pouvoir venir chez nous aussi.

PAR LE COMMISSAIRE :

1075 OK. Donc vous, vous n'avez pas de problème...

PAR M. RÉJEAN LAFOREST :

Non.

1080 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Vous laissez aux autorités portuaires le soin de décider s'ils ont besoin de construire un nouveau port?

1085 **PAR M. RÉJEAN LAFOREST :**

Oui. Nous, on est là, comme je disais tout à l'heure, on est des facilitateurs. Donc si les gens ont besoin, on est là pour répondre.

1090 Mais c'est sûr que le chemin de fer est très important pour nous. Donc si les gens ont besoin pour le transport ou quoi que ce soit, il y a des ouvertures.

PAR LE COMMISSAIRE :

1095 OK, c'est bien, merci.

PAR LA PRÉSIDENTE :

Merci.

1100

JONATHAN HAMEL

1105

PAR LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Jonathan Hamel s'il vous plaît.

1110

PAR M. JONATHAN HAMEL :

Bonjour.

PAR LA PRÉSIDENTE :

1115

Allez-y, la parole est à vous.

PAR M. JONATHAN HAMEL :

1120

Merci madame la Présidente, monsieur le Commissaire. Jonathan Hamel, Saint-Félicien. Je me présente brièvement, Jonathan Hamel, trente-trois (33) ans de Saint-Félicien. Je travaille dans l'industrie des technologies de l'information. Je suis en affaires, je suis la sixième génération d'affaires dans ma famille dans la région. Donc mon mémoire va un peu aller dans ce sens-là.

1125

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «L'histoire du Québec...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 3^e paragraphe, 4^e ligne, «... sur la région.»)

1130

Moi, je suis du Lac-Saint-Jean, ça fait que c'est beaucoup la crise forestière qui nous affecte. Le Saguenay est affecté aussi, mais chez nous, je pense que c'est un petit peu plus marqué.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 3^e paragraphe, 4^e ligne, «Il est facile...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 3^e paragraphe, dernière ligne, «... de leur région natale.»)

1135 J'ai greffé quelques statistiques que je suis allé chercher avec Desjardins Études économiques, c'est assez récent, avril 2015, et c'est vraiment des chiffres spécifiques au Saguenay–Lac-Saint-Jean versus ce qui se passe au Québec.

1140 Donc un peu comme monsieur Laforest mentionnait tantôt, au niveau du taux de chômage, si on compare par exemple le Saguenay–Lac-Saint-Jean au Québec, tu vois, il y a une variation de près de deux pour cent (2 %) entre le Saguenay–Lac-Saint-Jean et le reste du Québec. C'est toujours plus élevé ici.

1145 Une statistique particulièrement révélatrice, c'est les investissements totaux au niveau commercial et industriel.

1150 Les investissements totaux sur les trois (3) dernières années ont baissé de près de trente pour cent (30 %) au Saguenay–Lac-Saint-Jean alors qu'ils ont augmenté d'un pour cent (1 %) dans le reste du Québec.

1155 Le nombre de mises en chantier de maisons neuves, au niveau du Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans les trois (3) dernières années, on parle d'une baisse de près de quarante pour cent (40 %) et d'une baisse de vingt pour cent (20 %) au Québec. Donc c'est beaucoup plus marqué ici au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

1160 Une statistique au niveau de la rémunération annuelle moyenne, sans aller dans les chiffres de chacune des années, ce qu'on retient, c'est qu'en trois (3) ans, le salarié moyen du Saguenay–Lac-Saint-Jean aura gagné environ deux mille six cent cinquante-trois dollars (2653 \$) de moins que la moyenne provinciale.

Donc en résumé!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{re} flèche, 1^{re} ligne, «Il y a moins...»)

1165 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e flèche, dernière ligne, «... professionnels...»)**

1170 Il y a beaucoup moins d'investissements, on l'a vu tout à l'heure, avec une grande différence. Au niveau de la mise en chantier des maisons neuves, je pense que ça laisse transparaître une instabilité, surtout au niveau des jeunes familles qui hésitent peut-être à s'investir et à investir dans une maison neuve, c'est une diminution de près de quarante pour cent (40 %) en trois (3) ans, ce qui est énorme au niveau des constructions neuves au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Un climat économique morose, c'est quelque chose qui, au-delà des chiffres, au-delà de l'impact purement économique, je pense qu'il y a un impact au niveau, on entend constamment, et

1175 là, je parle du Lac-Saint-Jean chez nous, on entend constamment, que ce soit les élus ou les
organismes de développement économique, répéter, bon, on est en crise, on est en crise, je pense
que ça l'a un impact sur l'atmosphère générale, même sur le tourisme, je pense qu'à quelque part,
ça l'a un effet vraiment négatif sur la région.

1180 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «Tel est...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, «... à nous?»)

1185 Et je pense que ces projets-là, particulièrement la Baie James, tout ça, ça l'a donné
naissance au Québec à toute une industrie, oui, qui a une mauvaise presse ces temps-ci, mais
toute l'industrie du génie, et ça a fait du Québec un des leaders «mondiaux» en hydroélectricité.

Donc je pense qu'il y a un parallèle intéressant avec ce qu'on peut faire ici dans la région
avec certes un projet plus petit. Par exemple, je l'exprime ici!

1190 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Un projet...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2^e paragraphe, 5^e ligne, «... informaticien...»)

1195 C'est vraiment ces secteurs d'activité là qui sont absents disons de l'économie régionale.
C'est des jeunes diplômés qui sont à l'extérieur et qui hésitent à revenir, parce qu'il n'y a pas cette
stabilité-là.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 2^e paragraphe, 5^e ligne, «Nous avons...»)

1200 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, avant-dernier paragraphe, 3^e ligne, «... dans 6 mois.»)**

1205 On a toujours le dilemme, bon, est-ce qu'on reste, on se bâtit ou on va ailleurs! C'est une
épée de Damoclès qui est constamment au-dessus, je pense, des jeunes professionnels.

J'ai entendu beaucoup parler de pollution par le bruit, moi, ce qui me fait peur, c'est la
pollution par le vide. Et si vous voulez voir de la pollution par le vide, chez nous au Lac-Saint-Jean,
on a les petits villages, tout ça, qui autrefois vivaient exclusivement de l'industrie forestière, je
pense qu'elle se sent très bien, là.

1210 Et chez nous, je pense qu'on peut aller chercher un nombre important de retombées, que ce
soit des petites entreprises d'usinage ou dans le camionnage, ou même au niveau des services
professionnels, il pourrait y avoir des retombées intéressantes là pour le projet, comme ce fut le

1215 cas à l'époque au niveau du projet Péribonka-4. Si on n'avait pas eu ce projet-là au début des années deux mille, la crise forestière aurait frappé beaucoup plus fort.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «À la lumière...»)

1220 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernier paragraphe, dernière ligne, «... dans la région.»)**

Quelques faits que je souhaite souligner pour souligner l'importance et la crédibilité du projet!

1225 Contrairement à plusieurs projets, et c'est ce que je déplore un petit peu dans la région, on profite du fait qu'il y a un climat de crise, et on essaie de pousser souvent n'importe quel autre projet, entre guillemets, majeur.

Je pense que le projet d'Arianne Phosphate se distingue de par son sérieux pour les faits suivants!

1230 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{re} flèche, «L'entreprise...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1^{re} flèche, fin)

1235 Donc en partant, je pense que c'est une entreprise qui est auditée, qui a des chiffres qui sont vérifiés. L'étude d'impact a été publiée sur le site Web. Je pense que ça démontre un esprit de transparence.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 4^e flèche, 1^{re} ligne, «L'industrie...»)

1240 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, 4^e flèche, dernière ligne, «... démasquer.»)**

Donc aujourd'hui, c'est beaucoup plus difficile pour quelque chose de pas crédible d'aller très loin dans les démarches.

1245 Un dernier point qui me semble assez important dans ce projet-là, c'est que l'entreprise est solidement implantée en région! Bon ici au Lac-Saint-Jean, j'ai vu déjà plusieurs représentations de l'entreprise dans des activités sociales, communautaires, donc je pense qu'elle est déjà bien implantée.

1250 Puis je pense que le fait que le siège social soit à Chicoutimi, c'est un signe qui est quand même révélateur, et beaucoup, je pense, des gens, des employés proviennent de la région en grande majorité.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «En conclusion...»)

1255

FIN DE LA LECTURE (Page 5, fin)

Merci.

1260

PAR LA PRÉSIDENTE :

Merci.

1265

PAR LE COMMISSAIRE :

J'avais une question. Quand on parle de chômage, vous avez regardé un peu les chiffres, est-ce que vous avez aussi les chiffres sur ce qu'on appelle le pourcentage de personnes aptes à travailler, mais qui ne travaillent pas?

1270

PAR M. JONATHAN HAMEL :

Non, pas vraiment. Je me suis basé sur cette étude-là qui était purement la comparaison entre les chiffres régionaux et provinciaux.

1275

PAR LE COMMISSAIRE :

Parce que des fois, ça compense entre les régions qu'on appelle ressources puis d'autres régions.

1280

PAR M. JONATHAN HAMEL :

Oui, il y a l'aspect aussi saisonnier, j'ai pas considéré cet aspect-là.

1285

C'était pour dresser un portrait d'ensemble, j'ai pas donné une signification scientifique à mes chiffres, mais bon, je pense que ça illustre très bien la situation.

PAR LE COMMISSAIRE :

Merci beaucoup.

1290

PAR M. JONATHAN HAMEL :

Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE :

1295

Merci.

1300

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE SAGUENAY

PAR LA PRÉSIDENTE :

1305

Madame Claudia Fortin et monsieur Luc Boivin du Centre local de développement de la Ville de Saguenay.

PAR Mme CLAUDIA FORTIN :

1310

Je suis seule finalement. Donc bonjour.

PAR LA PRÉSIDENTE :

Bonjour.

1315

PAR Mme CLAUDIA FORTIN :

Merci beaucoup de nous permettre de pouvoir s'exprimer sur le projet.

1320

Je vais débiter par vous présenter le CLD, l'organisme pour lequel je travaille, et aussi le Comité de maximisation des retombées économiques régionales qui est un comité très près du CLD de la Ville de Saguenay.

1325

Donc le CLD accompagne les entrepreneurs dans leur projet d'affaires, que ce soit le démarrage, l'expansion, la relève, l'acquisition.

On offre des conseils, de l'accompagnement. On offre également du mentorat d'affaires. On organise des activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat et aussi, on a des aides financières pour aider financièrement les projets, des aides sous forme de subvention ou de prêt.

1330

Donc on est étroitement lié aux cinq mille (5000) entreprises de la Ville de Saguenay. Il y a cinq (5) CLD dans la région, donc on travaille directement avec les dix mille (10 000) entreprises de la région.

1335 Le comité de maximisation, je vous en parle, parce que c'est pas une organisation, un OBNL, mais c'est un comité dans lequel les CLD sont impliqués depuis plusieurs années. Et comme son nom l'indique, son objectif, c'est vraiment de maximiser les retombées économiques régionales des grands projets et aussi des grands réseaux d'achat sur le territoire, sur notre territoire, mais aussi sur le Nord-du-Québec.

1340 Ça a été mis en place à la fin des années quatre-vingt-dix lorsqu'on a eu l'annonce de la construction de l'usine Alcan à Alma. Donc à ce moment-là, les différents intervenants socioéconomiques, on s'est regroupé et on s'est dit, il faut maximiser les retombées de ce grand projet là. Et c'est ce qu'on a fait.

1345 Et nous avons obtenu beaucoup de succès avec ce comité-là, avec le grand donneur d'ordres, et les résultats ont été extrêmement intéressants.

1350 Et en 2006, suite à la venue de plusieurs autres projets dont Péribonka-4, Eastmain, on a décidé d'embaucher une ressource permanente qui travaille avec nous depuis 2006, qui est encore la même personne, et qui a travaillé sur une multitude de projets depuis.

1355 Donc comme je vous l'ai dit, le CMAX, oui, c'est les CLD, mais c'est également d'autres partenaires qui sont impliqués sur ce comité-là, Emploi-Québec, le ministère, le MEIE et autres regroupements des chambres de commerce.

Donc on a vu quelques projets depuis la fin des années quatre-vingt-dix qui se sont concrétisés.

1360 L'objectif du CMAX, ce n'est pas un organisme de coalition, on représente pas non plus des entreprises. Nos objectifs, c'est vraiment de travailler gagnant-gagnant avec les grands donneurs d'ordres et les entreprises aussi dans l'objectif de maximiser les retombées économiques.

1365 On veut aussi que les entreprises de notre région obtiennent toute l'information sur les projets. Ça, je vous dirais, c'est le nerf de la guerre. C'est bien beau avoir des grands projets, mais si nos entreprises ne sont pas informées ou n'ont pas accès aux appels d'offres, on ne sera pas capable de profiter de ces retombées-là.

Et aussi, on a comme objectif que nos entreprises deviennent autonomes éventuellement.

1370 Les plus grosses ont leur système de veille, ont des équipes, mais les plus petites, malheureusement, ont besoin encore de nous pour les alimenter, les informer, les accompagner lorsque les grands projets se concrétisent sur notre territoire et sur d'autres territoires.

1375 Je vais vous donner une petite idée des retombées économiques sur lesquelles on a travaillé pour vous démontrer l'importance que ça l'a pour notre région.

1380 Je vais vous parler de Péribonka. À l'époque, on avait estimé, avec le grand donneur d'ordres, Hydro-Québec, des retombées de trois cent trente-cinq millions (335 M\$). Mais finalement, c'est près de cinq cent cinquante-quatre millions (554 M\$) qu'on a eus comme retombées, avec quatre-vingts pour cent (80 %) de la main-d'œuvre directement liée à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

1385 Eastmain-1A-Sarcelle, la même chose, on avait estimé au départ deux cent seize millions (216 M\$) de retombées et finalement, ce sont trois cent quatre-vingt-douze millions de dollars (392 M\$) en retombées qui ont été réalisées, et vingt-cinq pour cent (25 %) de la main-d'œuvre directement liée à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

1390 RTA AP60, au départ, quarante pour cent (40 %) avait été estimé des contrats, finalement c'est cinquante pour cent (50 %) des contrats. Ça représente cinq cent cinquante millions (550 M\$) de retombées pour notre région, avec plus de quatre-vingt-dix pour cent (90 %) de la main-d'œuvre qui a travaillé qui venait de la région.

1395 La route 175 aussi a été très bénéfique. C'est soixante pour cent (60 %) des contrats qui ont été réalisés par la région.

C'est juste pour vous montrer que des grands projets comme celui d'Arianne Phosphate et aussi ces projets-là ont des retombées extrêmement intéressantes pour notre région.

1400 Et depuis 90, je peux vous dire que les entreprises ont développé une expertise, sont devenues de plus en plus grandes et maintenant travaillent sur d'autres chantiers à l'extérieur de notre région. Donc ça l'a vraiment des impacts extrêmement bénéfiques sur l'emploi et le développement d'une région.

1405 Maintenant, l'intérêt du CLD envers le projet d'Arianne Phosphate! C'est normal, je suis une fille de développement économique, ça va redynamiser la vitalité économique de toute la région.

1410 Aujourd'hui, en 2015, si on se compare, la région, comparativement au Québec, on est une des grandes régions industrielles, appuyée sur nos ressources naturelles, l'hydroélectrique, l'agriculture et la forêt. Par contre, on a un taux d'emploi plus faible. On l'a vu tout à l'heure, mon prédécesseur en a parlé.

Un taux de chômage plus élevé que les autres, une rémunération des travailleurs moins élevée, une économie peu diversifiée. Un projet comme Ariane Phosphate permettrait justement de développer un nouveau secteur, une nouvelle filière.

1415

Une population qui vieillit plus rapidement et un faible taux d'entrepreneuriat. Donc on est une région-ressource, on a encore du chemin à faire et on a encore des défis importants qui nous attendent.

1420

Et aussi, je vous dirais que!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 1^{re} ligne, «L'économie...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 8, dernière ligne, «... grandement.»)

1425

De 2009 à 2012, c'était pas la même situation, c'était totalement différent, il y avait des grands projets, et ça avait un impact direct sur l'économie de la région et l'emploi.

1430

Quand le secteur de la construction a des difficultés, ça l'a des impacts sur le secteur des services, le commerce de détail, sur tout, et on est très sensible encore aujourd'hui, la région, à ces impacts-là, étant donné qu'on a du chemin à faire sur la diversification économique, et Ariane Phosphate nous permettrait justement de développer davantage l'aspect minier, une filière minière et une porte d'entrée sur le Nord.

1435

Donc dans ce contexte économique difficile, vous comprendrez que ce projet-là deviendrait un des plus importants projets réalisés au cours des dernières années. Donc on espère naturellement dépasser cinquante pour cent (50 %) des retombées. C'est ce qu'on a toujours réalisé dans le passé, et on croit fermement y arriver.

1440

Et ça donnerait vraiment un second souffle à notre région. Actuellement, je vous l'ai mentionné tout à l'heure, c'est un petit peu au ralenti.

1445

Et surtout, développer une expertise pour nos entreprises. Ça, ces grands projets là développent une expertise et elles deviennent de plus en plus grandes et par la suite peuvent, comme on l'a vu dans l'hydroélectricité, travailler sur d'autres grands projets.

Nous sommes favorables également, parce que ce projet-là cadre totalement dans la vision stratégique que la Ville de Saguenay s'est donnée.

1450

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Parmi les défis...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 11, 1^{re} puce, 2^e ligne, «... nordique...»)

Et ça, ce projet-là, avec la route d'accès, devient stratégique.

1455

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, 2^e puce, 1^{re} ligne, «Développer...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 11, 2^e puce, dernière ligne, «... de l'économie.»)

Saguenay investit beaucoup, la région investit beaucoup pour développer justement ces infrastructures-là.

1460

Et on veut aussi maximiser les retombées économiques des grands projets, comme on le fait depuis 90 avec notre comité.

1465

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «Ces enjeux...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 11, dernier paragraphe, dernière ligne, «... de Saguenay.»)

On peut pas ne pas parler des investissements et des emplois. On l'a mentionné, c'est des investissements extrêmement importants. C'est un très très grand projet, un point deux milliard (1,2 G\$) pendant la période de construction qui va s'échelonner sur une période de deux (2) ans.

1470

Trente et un millions (31 M\$) sont prévus pour la mise à niveau des chemins forestiers.

1475

Deux mille deux cent cinquante (2250) emplois qui seront créés pendant la construction, mille (1000) pendant l'exploitation et cent (100) pour la restauration. Donc c'est beaucoup beaucoup d'emplois, des emplois extrêmement importants pour nous.

Et aussi un élément important, c'est les chemins forestiers qui seront entretenus à l'année et qui deviennent une carte maîtresse pour l'établissement d'un lien routier entre le Nord-du-Québec et la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui souhaite devenir la porte d'entrée nordique.

1480

Et Saguenay y travaille, elle l'a fait son enjeu, on veut vraiment, étant donné notre situation géographique, être la porte d'entrée.

1485

Donc c'est pour ça que les chemins forestiers entretenus à l'année nous donnent un accès direct, et c'est pas juste pour le projet d'Arianne Phosphate, c'est aussi pour d'autres projets dans le futur. Donc ce serait vraiment extrêmement important pour nous d'avoir ce lien-là pour pouvoir développer davantage et profiter du développement du Nord.

1490

1495 Nous, ce qu'on veut faire puis ce qu'on propose à Arianne, et on le fait déjà, on travaille déjà avec eux, donc on veut faire connaître Arianne Phosphate, les entreprises pouvant se qualifier comme fournisseurs.

On veut organiser avec eux des salons de sous-traitance, des séances d'information pour présenter davantage le projet, faire connaître aux chercheurs d'emplois les entreprises pouvant les embaucher.

1500 Constituer des bottins, parce qu'on a un répertoire des entreprises, on a toute la liste des entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean, donc on est capable de leur démontrer le potentiel entrepreneurial qu'on a pour pouvoir réaliser des contrats.

1505 Et on veut aussi, de par l'expérience qu'on a avec les grands projets, conseiller Arianne Phosphate sur le morcellement de contrats, sur les clauses de sous-traitance régionale, et on travaille actuellement avec eux depuis le début à ça.

1510 Un autre élément important, c'est l'accessibilité au Nord. J'en ai parlé un petit peu tout à l'heure. Ce chemin-là est extrêmement important, étant donné que nous souhaitons être la porte d'entrée du développement nordique.

Ces chemins-là, c'est des chemins industriels, ils vont être entretenus à l'année, et ça ouvre la porte sur les autres projets qui pourraient devenir accessibles.

1515 Il y a l'aspect environnemental...

PAR LE COMMISSAIRE :

1520 Excusez-moi! Quand vous parlez des chemins, est-ce que vous parlez de la 200 ou le chemin des Passes, c'est de quel chemin que vous parlez?

PAR Mme CLAUDIA FORTIN :

1525 200.

Des considérations environnementales, c'est sûr que ça nous préoccupe également. On a tous des enfants, on veut pas sacrifier l'environnement aussi.

1530 Ce qu'on a vu dans le passé avec les grands donneurs d'ordres, c'est que Arianne Phosphate doit se doter d'outils de communication, doit travailler avec la communauté, et on encourage fortement Arianne Phosphate à le faire.

1535 On sait qu'ils ont mis un comité de suivi en place, mais il faut vraiment ajouter des outils pour communiquer. Il faut que la communauté soit impliquée, il faut que la communauté puisse s'exprimer, puisse trouver, donner des solutions à des enjeux et ça, naturellement, on encourage fortement Arianne Phosphate dans ce sens-là, parce que l'accessibilité sociale, c'est extrêmement important.

1540 Et l'environnement, même si on est proéconomie, ça veut pas dire qu'on est prêt à réaliser le projet à n'importe quel prix sans se soucier de l'environnement et aussi des communautés qui sont directement touchées par le projet.

1545 Donc on encourage Arianne Phosphate à continuer avec son comité de suivi et même à développer des outils supplémentaires pour amener de la communication, et c'est comme ça que finalement, on réussit à trouver des compromis souvent à des problèmes.

Donc en conclusion!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 16)

1550 **FIN DE LA LECTURE (Page 16, fin)**

Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE :

1555 Merci. Vous venez de mentionner dans votre réponse au commissaire Locat que c'est via la route 200 que la porte d'entrée pour le développement nordique devrait se faire.

Est-ce que selon vous, il y a d'autres possibilités de porte d'entrée?

1560 **PAR Mme CLAUDIA FORTIN :**

1565 Pour la région, oui. Je pense que c'est pas exclu d'autres portes, mais elle existe déjà, dans le fond, ce chemin-là, et c'est pas évident de faire des chemins dans ce coin-là finalement.

Donc on veut exploiter davantage celui qui existe déjà. Et c'est pour ça que je priorise celui-là.

1570 Mais ça n'empêche pas d'autres chemins qui seraient proposés.

PAR LA PRÉSIDENTE :

Est-ce qu'un autre chemin pourrait être via la Côte-Nord?

1575 **PAR Mme CLAUDIA FORTIN :**

C'est sûr que là, vous parlez à la fille du développement économique de la Ville de Saguenay! C'est sûr que moi, je priorise une route qui passe par notre territoire.

1580 Ce qu'on voit par expérience, quand ça se fait chez nous, les retombées économiques sont plus grandes. On le voit justement avec le projet Renard à Chibougamau. Les retombées économiques se passent plus sur leur territoire. C'est normal, chacun veut profiter des retombées.

1585 Donc c'est sûr que moi, comme directrice du CLD de la Ville de Saguenay, je souhaite que ça passe par chez nous, parce que je considère que les retombées économiques vont être plus grandes. Et aussi, je pense pas juste au projet d'Arianne Phosphate, parce que ça l'a une durée de vie, mais moi, je pense aussi à d'autres projets qu'on va pouvoir développer.

1590 Et éventuellement peut-être des usines de deuxième et de troisième transformations associées à ces grands projets là qui seraient encore plus porteurs pour développer notre région encore.

PAR LE COMMISSAIRE :

1595 J'avais une question concernant le tableau à la page 3 dans votre document. Vous avez donné quelques exemples de projets réalisés et des retombées économiques atteintes.

1600 Je trouve ça intéressant, c'est assez rare qu'on voit, j'ai posé la question indirectement à quelqu'un l'autre jour, à savoir, bon, c'est bien de parler de retombées, mais enfin, on a des gens qui font des comparaisons sur la performance des prévisions, ce qui est vraiment intéressant.

Ce que je remarquais donc, la question que j'avais en regardant les montants qui montrent que finalement, les prévisions ont dépassé vos estimations, pardon, les réalisations!

1605 Est-ce que ce sont des dollars constants que vous avez utilisés quand vous comparez, parce que certains projets ne se font pas en une seule année. Il y a souvent des prévisions de rendement qui se font même une (1) ou deux (2) années avant même que le projet débute.

1610 Donc je m'interrogeais à savoir si, par exemple, pour la centrale Péribonka, vous avez trois cent trente-cinq millions (335 M\$) de retombées estimées, et réalisées, cinq cent cinquante-quatre (554 M\$).

 Si c'est des dollars constants, j'ai pas de problème, mais c'est la question que je me posais en regardant ça.

1615

PAR Mme CLAUDIA FORTIN :

Oui, je crois que c'est des dollars constants, effectivement.

1620 Mais c'est des données vraiment validées, ça, vous pouvez avoir confiance là-dessus, c'est des données vraiment comptabilisées. C'est pas moi qui l'a fait, mais c'est vraiment des données qu'on a faites avec le grand donneur d'ordres, puis c'est très très très méticuleux. Et l'exercice a été suivi.

1625 C'est vraiment des chiffres réels. Mais j'ai pas moi-même comptabilisé ces chiffres-là.

PAR LE COMMISSAIRE :

1630 Ma deuxième observation, toujours sur le même tableau, finalement, vous avez quatre (4) projets identifiés et, si je me trompe pas, il y en a trois (3) des quatre (4), ce sont des projets financés par le gouvernement ou enfin, par des fonds publics.

PAR Mme CLAUDIA FORTIN :

1635 Oui. Il y en a d'autres aussi. Il y en a plusieurs autres projets sur lesquels on a travaillé, mais j'ai choisi ceux-là.

 Mais il y a AP60 que c'est privé, c'est Rio Tinto Alcan.

1640

PAR LE COMMISSAIRE :

Oui, c'est un des quatre (4), c'est ça.

PAR Mme CLAUDIA FORTIN :

1645

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE :

1650 Une autre question! Quand vous parlez de la 200, en fait, je reviens un peu là-dessus, vous la voyez un peu comme, vous avez déjà une autoroute neuve, la 175, d'ailleurs qui est dans votre tableau ici, j'ai un peu l'impression des fois que vous la décrivez comme un potentiel important de transport qui pourrait être utilisé pour le développement du Nord.

1655 **PAR Mme CLAUDIA FORTIN :**

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE :

1660 Quand vous considérez l'occupation qui est prévue pendant vingt-cinq (25) ans avec la densité de nuit et jour pendant cinq (5) jours par semaine, est-ce que vous avez évalué la capacité additionnelle de trafic que vous pourriez gérer pour développer d'autres mines par exemple ou d'autre chose?

1665 **PAR Mme CLAUDIA FORTIN :**

1670 C'est évident que peut-être ça ne suffira pas, je suis pas experte en la matière, mais j'ai suivi cet après-midi avec la Zec Martin-Valin, il disait qu'il y a des possibilités probablement d'agrandir la route à ce moment-là.

Mais ce qu'il a répondu, le monsieur, c'est quand on sera rendu là, on va s'asseoir, puis on va essayer de trouver des solutions.

1675 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Je suis pas sûr si le MERN voudrait faire une autoroute à ce niveau-là, mais bon!

Donc c'est correct, sinon, je vous remercie beaucoup.

1680 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

1685 Alors nous allons prendre une pause jusqu'à huit heures quarante (8 h 40).

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

**REPRISE DE LA SÉANCE
SACERF DES PASSES**

1690

PAR LA PRÉSIDENTE :

Nous allons poursuivre. J'appelle Laurier Tremblay et Gérald Fortin du SACERF des Passes.

1695

Bonsoir.

PAR M. GÉRALD FORTIN :

1700

Bonsoir madame la Présidente, monsieur le Commissaire. Je vais me présenter, mon nom est Gérald Fortin, président de la Zec des Passes.

Permettez-moi de vous dresser le portrait de nos organismes.

1705

La Zec des Passes a été fondée en 1978, et son conseil d'administration compte neuf (9) directeurs et directrices bénévoles.

De plus, en période d'opération, la Zec des Passes emploie jusqu'à onze (11) personnes.

1710

La superficie du territoire est de mille cinq cents kilomètres carrés (1500 km²) et comprend un sentier pédestre, six cents (600) lacs accessibles dont trois (3) lacs ensemencés.

Parmi les six cent vingt-cinq (625) baux de villégiature, deux cents (200) sont situés le long des quatre-vingt-douze kilomètres (92 km) du grand chemin qui traverse la Zec des Passes en direction de la mine du lac à Paul.

1715

En 2014, nous avons vu passer vingt et un mille (21 000) véhicules enregistrés en plus des travailleurs. À ce nombre, s'ajoutent deux mille (2000) VTT, deux mille deux cent vingt-trois (2223) forfaits individuels et familiaux de pêche et de chasse dont huit cent soixante-neuf (869) sont membres.

1720

Durant la période de chasse, ce sont plus de mille quatre cents (1400) chasseurs sur environ sept cents (700) sites d'affût qui occupent le territoire et profitent d'une qualité de chasse exceptionnelle.

1725

Et peut-être avant de vous présenter mon collègue, j'aimerais vous dire qu'on a quand même été partie prenante beaucoup en ce qui concerne la construction de Péribonka-4. On avait

eu des ententes avec Péribonka-4 que pendant l'été, dans les six (6) mois qu'on est en opération, le nombre de véhicules que je vous ai dit tout à l'heure, on insiste beaucoup sur la sécurité.

1730 Ça fait que je vous remercie de votre écoute et je laisserais maintenant la parole à mon collègue, monsieur Laurier Tremblay, directeur de la faune et de la villégiature.

PAR M. LAURIER TREMBLAY :

1735 Madame la Présidente, monsieur le Commissaire, bonsoir. D'abord, laissez-moi vous confirmer que la Zec des Passes, lors d'une réunion de son conseil d'administration, a entériné une proposition d'appui au projet de développement de la mine Ariane Phosphate au lac à Paul.

1740 L'ensemble des membres de notre conseil ont suivi les activités d'information et de consultation qui ont été tenues par la minière et on estimait que les avantages qui y étaient présentés, les engagements, la rigueur avec laquelle les démarches ont été conduites, les manifestations d'ouverture et d'écoute à l'égard des préoccupations qu'on exprimait étaient bien reçues.

1745 Alors dans ce contexte-là, je pense qu'on y allait avec une certaine confiance en donnant cet appui.

1750 Maintenant, une fois qu'on a affirmé cet appui, ça n'empêche qu'on a aussi des attentes particulières qui traduisent les préoccupations, les inquiétudes que les gens ont sur le terrain en matière d'acceptabilité sociale quant aux impacts que le projet lui-même peut avoir.

Dans le mémoire, nous avons traduit ces préoccupations-là en trois (3) dimensions qui n'étaient pas caractérisées, elles sont décrites globalement.

1755 Dans la présentation de ce soir, j'essaierai de caractériser un peu mieux les dimensions de préoccupations et d'attentes qui sont exprimées par notre association.

La première!

1760 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «Les exigences...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, dernière ligne, «... à risque. »)

1765 Dans les éventualités où il pourrait s'en produire.

Dans cette dimension, ce que nous voulons faire ressortir, c'est la dimension suivante, c'est que même si on n'y transporte pas le minerai, la problématique du transport est une réalité extrêmement importante pour nos villégiateurs.

1770 La sécurité de circulation pour nos membres et l'ensemble des usagers est extrêmement importante.

1775 Dans le projet, on ajoute un niveau de circulation qui est déjà très élevé. Peut-être que de l'autre côté, quand on parle du côté des monts Valin, on crée une nouvelle densité de circulation; du côté de la Zec des Passes, il y a déjà beaucoup d'entreprises forestières ou de d'autres natures qui exercent déjà une pression importante à ce niveau-là.

1780 Dans ce contexte, les gens nous soulignent qu'il faut apporter des améliorations, notamment au niveau du contrôle de la vitesse, de la signalisation, de la configuration de la voie, du débroussaillage et de d'autres dimensions qui devraient être examinées attentivement.

1785 Des mesures de contrôle des accès. D'ailleurs, nous avons, juste pour votre information, présenté déjà ces attentes-là à Ariane Phosphate lors d'une rencontre formelle. Nous avons présenté un projet de protocole d'entente qui relevait les préoccupations et les attentes de notre organisation, et c'est des propositions de mesures à mettre en place pour favoriser la concertation et la mise en place des mesures adéquates pour affronter puis faire face, dans le fond, aux problématiques soulevées.

1790 Des mesures de contrôle des accès, notamment, on avait relevé cette dimension-là, par un système d'enregistrement obligatoire dans un poste d'accueil intégré, visant à encadrer l'accessibilité et à baliser les usages souhaitables sur le territoire de la zec.

1795 La mise en place de mesures adaptées de transport favorisant la réduction de la circulation sur le chemin des Passes.

La concertation interusage pour développer des façons de transporter, de favoriser la réduction aussi du transport.

1800 La maîtrise des plans d'intervention nous paraît aussi une dimension importante en matière de mesures d'urgence. Le transport des matières dangereuses sera quand même important, parce que le chemin des Passes est la voie qui va être privilégiée pour le transport de la main-d'œuvre et des matières et des produits qui vont servir à la production, donc transport d'huile, d'hydrocarbures, de produits de traitement, de solvants comportent des risques de déversements, d'accidents routiers ou d'incidents majeurs.

1805

Pour nous, même s'il y a des plans d'urgence qui sont prévus, il est important de préparer la gestion et l'intervention des gens face à de tels événements.

1810 On fait face à des plans des mesures d'urgence théoriques, mais quand on arrive dans les situations de crise, des fois qu'on s'aperçoit que ça fonctionne pas toujours comme on avait prévu. Alors je pense que c'est une dimension importante, de sensibiliser et de préparer le milieu à faire face à ces risques-là.

1815 La deuxième dimension qu'on soulevait dans nos discussions avec la minière!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «... la prise en charge...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, «... au profit de tous.»)

1820 Souvent dans les plans qui sont suggérés par la minière, les mesures d'atténuation sont prévues autour du site de déploiement des activités de production ou d'exploitation de la mine, mais sur les parcours, il y en a peu ou pas de prévu.

1825 Nous, on pense qu'on est en mesure, on le fait déjà depuis de nombreuses années, de déployer ces activités-là et de favoriser une meilleure acceptabilité sociale.

1830 Pour nous, il y a des aspects qui portent le plus sur la préoccupation en termes d'impacts, c'est l'utilisation des abrasifs et les abat-poussières. Il y a un impact créé par le fait du ruissellement qui provoque un abaissement du pH des eaux. Cela affecte le renouvellement des ressources fauniques.

Il y a un effet cumulatif à long terme sur la qualité des milieux et une perturbation des habitats du poisson.

1835 La poussière et le bruit dans le secteur à forte densité de villégiature, cela affecte considérablement la qualité de vie des usagers. Il y a une augmentation significative du niveau sonore, des teneurs en poussière et des contaminants dans l'air. Peut-on envisager des mesures particulières dans ces secteurs?

1840 Comme il y a des secteurs le long des grands lacs, le lac à Dîner, lac aux Grandes Pointes, lac Alex sont des secteurs où il y a une densité très forte de villégiateurs qui sont collés sur le chemin des Passes, à cinquante-cent pieds (50 pi-100 pi) minimum. Ces secteurs-là devraient faire l'objet de mesures d'atténuation significatives.

1845 Il y a également une perturbation et un dérangement de la faune et la qualité des habitats fauniques dus à l'augmentation et à l'intensité des fréquences sonores très nombreuses le long du parcours.

1850 Un impact à prévoir aussi sur notre plan de développement des activités récréatives déployé depuis quelques années. On a des activités de formation, d'initiation pour les jeunes et la relève, des activités pour le déploiement du camping, des lacsensemencés, des sentiers pédestres, sur la cueillette des fruits sauvages.

1855 Quant à ces activités-là, il y a des inquiétudes quant à l'impact de l'augmentation de la circulation pour favoriser la réussite ou des résultats satisfaisants de ces volets nouveaux un peu du plan de développement récréotouristique.

1860 La troisième dimension sur laquelle on a des attentes qu'on a exprimées aussi à la manière, c'est la préoccupation de la concertation et du suivi sur l'ensemble des problématiques qui peuvent se présenter.

On souhaiterait qu'il y ait un comité d'harmonisation qui soit développé pour analyser et suivre l'évolution du projet.

1865 Ce sont des projets qui sont complexes et qui ont aussi des impacts parfois imprévus. Donc des fois dans les discussions, dans les ententes qu'on déploie, qu'on développe, ça se passe pas toujours comme on pense, donc il faut que ce soit adressé convenablement et éventuellement.

1870 Il y a un modèle qui est développé par les entreprises avec les entreprises forestières qui est intéressant. On travaille avec des comités de suivi, ce qu'on pourrait appeler l'élaboration de plan quinquennal où on fait des planifications globales, une planification de coupes qui sont faites aussi sur une base annuelle. C'est-à-dire que les planifications quinquennales nous présentent des perspectives de déploiement sur une base de cinq (5) ans, puis à chaque année, on consulte les gens du milieu en présentant les plans de coupes annuelles pour consulter les gens qui, dans un secteur donné, pourraient être impactés par les interventions qui seraient faites en cours d'année.

1880 Alors dans ce sens-là, pour nous, il nous apparaît important, on fait une différence avec le comité de suivi régional qui, lui, examine plus la perspective globale du projet, mais nous, on parle plus d'une table d'harmonisation locale qui prend en compte les préoccupations qui nous sont propres et qui répondent à des situations qui se produisent sur notre territoire et qui affectent nos usages ou nos usagers.

1885 L'objectif, c'est toujours bien sûr d'harmoniser les intérêts. Quand on parle de table d'harmonisation, on pense que les projets sont toujours des projets évolutifs, quand on fait un projet comme celui-là qui a une durée de vingt-cinq (25) ans.

1890 Si les ententes ont une durée de vingt-cinq (25) ans, souvent après cinq (5) ans, ça ne fonctionne plus comme on l'avait prévu, et s'il n'y a pas d'obligations de résultats quant à la nécessité de faire évoluer ces ententes-là, on risque de se retrouver le bec à l'eau après quatre-cinq (4-5) ans, parce que les ententes ne reflètent plus la réalité.

1895 Alors à ce niveau-là, on pense qu'il devrait aussi y avoir des obligations de résultats quant aux travaux de ces comités-là et la mise en place d'une mesure d'arbitrage s'il n'y a pas d'ententes éventuelles pour corriger les problématiques soulevées.

1900 Enfin, une dernière préoccupation que notre conseil a exprimée, c'est l'importance de protéger en quelque sorte, je sais pas par quel mécanisme, mais les gens disaient, si éventuellement, on l'a entendu à quelques reprises, les droits de propriétés de la mine sont cédés à des entreprises autres qu'Arianne Phosphate, est-ce que les ententes qui ont été convenues avec le détenteur actuel des baux seront protégées!

1905 Nous, il y a une préoccupation à cet égard-là. c'est que dans les recommandations de votre démarche d'enquête qui disaient qu'il y ait des mécanismes qui assurent la protection de ces ententes-là et la pérennité des principes qui sont mis de l'avant, dans le fond, des principes de concertation qui ont été convenus entre les parties soient protégés.

Merci de votre écoute.

PAR LA PRÉSIDENTE :

1910 Merci. Le chemin des Passes, est-ce que c'est la MRC qui l'entretient?

PAR M. GÉRALD FORTIN :

1915 Non. C'est les compagnies forestières, c'est Hydro-Québec, c'est Alcan, puis nous autres aussi on fournit une petite partie pour l'entretien du chemin des Passes.

PAR LA PRÉSIDENTE :

1920 C'est partagé?

PAR M. GÉRALD FORTIN :

Oui.

1925

PAR LA PRÉSIDENTE :

Et puis ça va rester comme ça dans le futur?

1930

PAR M. GÉRALD FORTIN :

Oui.

PAR LA PRÉSIDENTE :

1935

Merci.

PAR LE COMMISSAIRE :

1940

Vous parlez de comité d'harmonisation, ce serait, d'après vous – est-ce que vous êtes au courant du comité de suivi que le promoteur veut proposer ou qu'il a formé déjà, là?

PAR M. LAURIER TREMBLAY :

1945

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE :

Est-ce que vous parlez du même comité ou ce serait un autre comité?

1950

PAR M. LAURIER TREMBLAY :

C'est un autre comité. Ce que je mentionnais, c'est que le comité de suivi qui est proposé pour le déploiement du projet est un comité qui touche l'ensemble des dimensions sur tout le territoire qui est affecté par le projet de développement.

1955

Nous, on pense qu'on a une réalité qui nous est propre. Au niveau des problématiques qui peuvent se présenter, je sais pas, moi, quelques villégiateurs qui sont affectés d'une façon particulière par le transport pourraient soulever des inquiétudes puis souhaiter qu'il y ait des aménagements particuliers. Bien, on pense que c'est pas la place au comité de suivi régional pour traiter de ces questions-là.

1960

1965 Donc on pense pas que ce soit un comité qui va se réunir à tous les mois, mais on pense que sur une base annuelle, peut-être une (1) ou deux (2) rencontres où on fait les bilans, de la façon dont se déploient les activités de construction puis d'exploitation de la mine, puis qu'on fait les ajustements nécessaires au fur et à mesure que les choses évoluent et se transforment. C'est un peu dans ce contexte-là qu'on parle d'une table d'harmonisation plutôt que d'un comité de suivi régional.

1970 On parle d'une table d'harmonisation sur le même principe qu'on a avec les forestières. On se voit une fois par année, puis on discute, bon, vous allez couper du bois dans ce secteur-là, il y a un sentier, il y a un ruisseau, il y a trois (3) chalets de l'autre côté, il y a un dépôt l'autre bord, on dit, bon, comment est-ce qu'on s'organise pour, dans le fond, permettre à la forestière de faire ses travaux d'intervention, puis qu'on respecte en même temps les usages des villégiateurs qui sont là.

1975 Donc c'est une table de concertation qui vise à maintenir une paix sociale, si on peut dire.

PAR LE COMMISSAIRE :

1980 Une dernière question. Est-ce que vous avez de l'information que vous pourriez nous fournir sur le trafic, l'usage de la route des Passes?

PAR M. GÉRALD FORTIN :

1985 Bien, comme je vous disais tantôt, nous, pendant les six (6) mois qu'on est en opération, là, je vous parle des chiffres de l'année passée, on a enregistré, je vous disais tantôt vingt et un mille (21 000) véhicules. Ça, c'est des villégiateurs.

1990 J'ai pas compté les travailleurs forestiers, j'ai pas compté les travailleurs d'Hydro-Québec, Alcan, j'ai pas compté ça.

Ces vingt et un mille (21 000) autos-là, c'est des villégiateurs.

PAR LE COMMISSAIRE :

1995 Et la sécurité est gérée comment sur cette route-là? Est-ce qu'il y a de la police?

PAR M. LAURIER TREMBLAY :

2000 Moi, je dirais qu'elle n'est pas gérée bien bien. C'est à peu près ça, la problématique. C'est une problématique de vitesse qui est extrême.

2005 Moi, j'ai descendu hier, puis il n'a pas besoin d'avoir des gros camions pour avoir peur. Il y a des gens, avec des petites camionnettes, tu sais, on parle d'autoroute forestière, là. C'est ça la réalité, où le kilométrage est limité à soixante-dix kilomètres à l'heure (70 km/h) puis où les gens font cent dix-cent vingt (110 km/h-120 km/h).

 Alors ajoutez à ça du transport lourd, ça devient un usage conflictuel et il faut, moi, je pense, sérieusement renforcer, sensibiliser. Sensibiliser, je pense qu'il faudra le faire.

2010 Les gens n'utilisent pas en général, les gens ont des CB pour communiquer entre eux, pour prévenir qu'ils sont à telle distance sur la route, les gens les utilisent très peu. Donc il faudrait certainement des mesures de renforcement, de sensibilisation pour améliorer la sécurité, protéger mieux. Les gens ont une grande inquiétude à ce niveau-là.

2015 **PAR LE COMMISSAIRE :**

 Dans le cas, je crois, de la route 200, on prévoit peut-être des patrouilleurs, vous, vous n'avez pas de patrouilleurs pour le moment de prévus dans vos ententes?

2020 **PAR M. GÉRALD FORTIN :**

 Non. Non, puis ce que j'aimerais peut-être rajouter à mon collègue, dans ces grosses constructions là, beaucoup de personnes, ils arrivent là, ils connaissent pas le chemin. Je vous parle de peut-être quelque chose de plus particulier.

2025 Dans le cas d'Hydro-Québec, eux autres, ils se servaient à l'effet que les gens partaient tous de la même place, donc de la barrière, ils leur donnaient un temps pour monter. S'ils avaient calculé que monter à soixante-dix kilomètres-heure (70 km/h) à aller à Péribonka-4, partir de la barrière à aller là, ça prenait deux (2) heures, si le véhicule arrivait à la barrière là-bas puis il rentrait dans une heure et quart-une heure et demie (1 ¼-1 ½), je peux vous dire, puis je l'ai vu, il restait pas longtemps sur le chantier, là. Il avait beau avoir un paquet de machines là, regarde, tu ramasses tes affaires, puis tu descends en bas!

2030 Ça fait qu'ils se servaient de ça, eux autres, pour leur donner un temps sécuritaire pour monter. C'est un peu le genre.

2035 **PAR M. LAURIER TREMBLAY :**

2040 C'est pour ça qu'on parle de contrôle d'accès. On parle d'un poste de gestion du contrôle d'accès.

Nous, on a déjà ça, on a une guérite avec une barrière qui est surtout utilisée les fins de semaine. Sur semaine, on contrôle quand même nos membres, les villégiateurs, mais les autres, on ne les contrôle pas.

2045

PAR LE COMMISSAIRE :

Puis les statistiques sur les accidents, est-ce qu'il y a quelqu'un qui les compile?

2050

PAR M. LAURIER TREMBLAY :

Malheureusement non. Par expérience, on pourrait dire qu'il en arrive certainement une dizaine chaque année.

2055

Encore la semaine dernière, il en est arrivé un. Et l'année dernière, il y a eu un incident où il y a eu deux (2) victimes.

2060

Moi personnellement, je suis allé sur les lieux de trois (3) accidents, puis quand on parle de mesures d'urgence théoriques, un peu dans ce sens-là, c'est les bénévoles sur le terrain. Moi, je suis allé avec les voisins villégiateurs porter secours à des gens, parce que quand on est au kilomètre 35, avant que les policiers arrivent ou les ambulanciers, ça prend une (1) heure. Alors pendant ce temps-là, il faut faire le contrôle du trafic, il faut soutenir les gens, il faut prendre les mesures d'urgence, dévier les voies. On sait pas trop qui fait quoi.

2065

C'est pour ça qu'on dit qu'il faut gérer ça un peu mieux, là.

PAR LE COMMISSAIRE :

2070

Mais dans les ententes, est-ce qu'il y a une responsabilité qui vous est transférée aux gestionnaires de la route de s'occuper de la sécurité aussi, donc vos partenaires?

PAR M. LAURIER TREMBLAY :

2075

En principe, oui. En principe, eux autres, je pense que cette année, ils ont été sensibilisés à cette dimension-là, de mieux caractériser les responsabilités imparties à chacun à l'intérieur de ce plan-là.

2080

D'impliquer la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot possiblement, ça pourrait être aussi une avenue, parce qu'il y a là aussi des pompiers volontaires, il y a des ressources qui pourraient peut-être plus rapidement intervenir.

2085 Mais il y a quand même, il y a un modèle d'intervention qui est à développer, à maîtriser puis à mieux faire fonctionner, parce que dans le contexte actuel, dans le contexte de l'augmentation de la circulation du trafic, c'est pas uniquement Ressources d'Arianne, mais dans le contexte du nouveau plan forestier, il y a beaucoup de nouvelles entreprises, tu sais.

2090 Maintenant, les coupes forestières font l'objet de concours, puis les soumissions, puis plein de petits entrepreneurs qui arrivent sur le chemin des Passes, puis qui ont moins de préoccupations que les grandes entreprises forestières comme Résolu pouvait avoir, parce qu'ils avaient des habitudes de concertation puis de prévention, puis de mettre en place.

Il y a des phénomènes nouveaux qui apparaissent par rapport à des usages nouveaux aussi. Il faut traiter ça en même temps.

2095 **PAR LE COMMISSAIRE :**

J'aurais une dernière question. Est-ce que vous avez observé, comme à la Zec Martin-Valin, une augmentation de l'achalandage depuis que la route 175 est complétée?

2100 **PAR M. GÉRALD FORTIN :**

Oui. Oui, depuis que le parc est complété, beaucoup d'utilisateurs de Québec, Montréal traversent le parc.

2105 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Et eux ont pu l'estimer à dix pour cent (10 %), est-ce que vous, vous l'avez estimé, de votre côté?

2110 **PAR M. GÉRALD FORTIN :**

Non. Non, je peux pas vous donner de chiffre, là.

2115 **PAR LE COMMISSAIRE :**

À la barrière, vous savez qui est-ce qui s'enregistre et donc vous pourriez regarder?

PAR M. GÉRALD FORTIN :

2120 Nous autres, on le voit surtout quand la MRC nous envoie les transferts de ceux qui vendent leur chalet, on le voit plus là.

2125 Comme l'année passée, il y avait comme quatre-vingts (80) chalets qui avaient changé de propriétaires. Ou il y a des fois que c'est les petits-enfants puis les enfants des personnes qui les avaient. Mais beaucoup de personnes de l'extérieur, oui, mais je serais pas capable de vous donner en pourcentage.

PAR LE COMMISSAIRE :

2130 OK. Merci beaucoup.

PAR M. GÉRALD FORTIN :

Merci monsieur.

2135 _____
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE-AUX-FOINS

PAR LA PRÉSIDENTE :

2140 La Société de développement de l'Anse-aux-Foins, monsieur Henri-Paul Côté s'il vous plaît.

Bonsoir.

2145 **PAR M. HENRI-PAUL CÔTÉ :**

Alors je suis accompagné de Frédéric Lebrun, un membre de la Société de développement également.

2150 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

2155 **PAR M. HENRI-PAUL CÔTÉ :**

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Je me nomme...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, «... l'Anse-aux-Foins.»)

2160 Je suis ex-conseiller municipal et aussi, je dois vous dire, membre du comité de suivi, mais je n'interviens pas ici à titre de membre de comité de suivi, mais strictement comme administrateur de la Société de développement de l'Anse-aux-Foins.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, «La mission...»)

2165

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, «... Ariane Phosphate inc.»)

2170

La Société de développement a été fondée en 1983, mais c'est en 1995, sous sa forme actuelle d'un organisme sans but lucratif, qui est représentée et présidée par le maire de Saint-Fulgence, deux (2) conseillers municipaux et six (6) gens d'affaires et des gens de la municipalité en général de Saint-Fulgence.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «La Société souhaite...»)

2175

FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «... d'un parc industriel...»)

Ce qu'on appelé ici l'écoparc.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «... d'un parc industriel...»)

2180

FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, dernière ligne, «... les intervenants.»)

Alors on souhaite participer avec Ariane.

2185

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «À cet égard...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 4^e ligne, «... La Jonction.»)

2190

La jonction entre l'arrivée de la L-200 et la route 172, il va y avoir là un complexe industriel au sud, au nord l'accueil possiblement de la MRC, la restauration, les essences et l'arrivée des véhicules sur le viaduc. Alors il y a là un complexe qui mérite d'être pensé conjointement avec les utilisateurs.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 4^e ligne, «Il devra...»)

2195

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 6^e ligne, «... intéressante.»)

C'est sûr que madame la Présidente sait de quoi je parle de par sa formation professionnelle!

2200 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 6^e ligne, «Il s'agit...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, dernière ligne, «... de ces municipalités.»)

Et contrebalancer la baisse d'exploitation forestière.

2205 Nous saluons donc Ariane dans son intention annoncée en ce sens, mais nous y veillerons.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Comme preuve...»)

2210 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 3^e paragraphe, dernière ligne, «... locales.»)**

Existantes, en expansion ou en création.

2215 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, avant-dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «Il est évident...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, dernière ligne, «... avec son milieu.»)

Merci.

2220 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci. L'Anse-aux-Foins, vous êtes un regroupement de villégiateurs?

2225 **PAR M. HENRI-PAUL CÔTÉ :**

Non, disons que la Société de l'Anse-aux-Foins, c'est un nom bucolique que les gens ont donné à la Société de Saint-Fulgence. C'est une baie dans laquelle il poussait des foins, et les premiers producteurs forestiers recueillaient ce foin-là qui était gratuit. C'est un beau nom.

2230 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Le projet de parc industriel, il a été, bon, mis de l'avant par la municipalité, est-ce qu'il y a une date? Est-ce que vous avez déjà quelqu'un qui veut s'implanter là ou est-ce que vous attendez la venue d'Ariane Phosphate?

2235

PAR M. FRÉDÉRIC LEBRUN :

2240 Ça, là-dessus, vous savez possiblement que les terrains appartiennent toujours encore à Produits forestiers Résolu, et les démarches sont en discussions avec PFR justement pour l'acquisition de ces terrains-là.

En ce moment, les travaux sont qu'on est en train de recueillir des lettres d'intention de gens qui veulent s'implanter, ce qui aide à la discussion avec PFR.

2245 Ça fait que les deux (2) sont en cours de route justement pour faire l'élaboration, tout en même temps que comme monsieur le préfet l'a mentionné l'autre soir, il y a une étude en même temps qui est en élaboration pour vraiment tout mettre la mise en place de ce parc industriel là. Et nous, en amont, on travaille avec PFR vraiment pour l'obtention des terrains.

2250 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

PAR LE COMMISSAIRE :

2255 En fait, au restaurant où nous étions ce soir, je pense que j'ai vu un drapeau, c'était marqué Anse-aux-Foins dessus! Donc ça existe effectivement.

PAR M. FRÉDÉRIC LEBRUN :

2260 Oui, bien, c'est pas l'ancien nom de la municipalité, mais comme disait monsieur Côté, c'est ça, c'est un nom qui était donné vraiment à ici.

PAR M. HENRI-PAUL CÔTÉ :

2265 On aurait souhaité appeler Saint-Fulgence-Anse-aux-Foins, mais maintenant que c'est ancré! Les saints sont difficiles à enlever dans la toponymie.

PAR LE COMMISSAIRE :

2270 Peut-être une question que j'aurais ici. Le viaduc, finalement, il va être construit, bien, il va être payé, j'imagine, par Arianne Phosphate s'il y a lieu, mais il va être construit selon les normes du ministère des Transports? Est-ce que vous avez déjà de l'information là-dessus?

2275 **PAR M. HENRI-PAUL CÔTÉ :**

2280 Bien moi, j'ai pas d'information là-dessus. Mais ce qu'on souhaite, quel que soit le sous-traitant ou l'entrepreneur qui construira cette plateforme, parce que dans le fond, c'est une plateforme par-dessus la 172, et des plateformes comme celle-là, je l'ai mentionné tout à l'heure, ça peut être juste une ligne droite simple, puis en béton, qui veut pas dire grand-chose; mais ça peut aussi être intéressant dans le décor et le paysage, si c'est bien fait, puis si c'est pensé comme cela.

2285 Aussi, ça peut générer le son, parce que là, vous élevez le véhicule, puis le son peut se répartir. Donc il y a quelque chose à penser dans ça, là.

PAR LE COMMISSAIRE :

2290 Est-ce que vous allez modifier l'entrée à la 200 ou si ça va demeurer droit?

PAR M. HENRI-PAUL CÔTÉ :

2295 Je pense que c'est pas assez défini encore. Moi, j'ai vu les plans, pas le plan du viaduc, mais le tracé, mais je pense pas que ce soit arrêté définitivement à gauche, à droite, et exactement à tel endroit.

PAR LE COMMISSAIRE :

2300 Parce que dès qu'on passe un petit peu passé l'entrée de la 200, il y a comme un bâtiment en tout cas à gauche, je sais pas si c'est les services d'un restaurant?

PAR M. HENRI-PAUL CÔTÉ :

2305 Oui, c'est ce qu'on appelle la zone touristique. C'est un restaurant, il y a une petite place où se reposer. C'est le long de la rivière, donc c'est intéressant.

2310 Mais ce que je souligne, que ce coin-là, entre le parc industriel qui est de l'autre côté dont on a la responsabilité, la Municipalité et la Société de développement d'harmoniser, ça, on peut s'en charger, mais de l'autre côté, du côté nord, ce que vous spécifiez comme étant la zone de restauration, ça, ça va prendre de l'ampleur, parce qu'il va y avoir plus de monde qui vont nous fréquenter, on va probablement ramener la zec dans ce secteur-là pour contrôler l'accès.

Donc il y a quelque chose entre le récréotouristique, l'accueil et l'industriel de l'autre côté, puis le transport. Alors c'est délicat, et on en est conscient.

2315 Et il va falloir asseoir tous les gens qui sont concernés alentour de ce projet-là.

PAR LE COMMISSAIRE :

OK, merci.

2320

PAR M. HENRI-PAUL CÔTÉ :

Merci.

2325

PAR LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup.

2330

PIERRE CHARBONNEAU

PAR LA PRÉSIDENTE :

2335

Monsieur Pierre Charbonneau.

PAR M. PIERRE CHARBONNEAU :

2340

Madame la Présidente, monsieur le Commissaire, bonsoir. Je vous remercie de m'accueillir.

Je me présente, Pierre Charbonneau, je suis ingénieur enseignant à l'Université du Québec à Chicoutimi, enseignant en sciences appliquées.

2345

Ça fait environ une dizaine d'années que je suis là. J'ai travaillé en industrie environ quinze (15) ans, donc pour moi, le milieu industriel dont le domaine minier est un milieu, pour moi, qui est ma première nature.

Alors je vais vous présenter mon mémoire.

2350

Premièrement, je vais vous faire une mise en contexte, pourquoi je présente un mémoire et ensuite, je vais traiter rapidement les cinq (5) points qu'il contient, les cinq (5) principaux points.

Alors pour commencer! J'ai effectué une étude il y a plusieurs années, il y a quelques années, pardon, concernant la venue d'un nouveau pont dans l'agglomération urbaine de

2355 Chicoutimi. Alors pendant des années, il y a eu une polémique à savoir qu'est-ce qu'on allait faire avec ce pont-là, à cause des congestions, des accidents et de la difficulté du trafic au niveau urbain, toutes les contraintes qui s'y présentent, et devant le fait aussi que c'est le seul lien routier entre le nord et le sud de la région.

2360 Donc devant tous ces questionnements-là, je me suis intéressé à la question, à savoir qu'est-ce que moi, je pourrais trouver, et ça a débouché sur une étude que j'ai déposée au ministère des Transports en 2010. Maintenant, donc, qu'est-ce que ça vient faire par rapport à Ariane Phosphate.

2365 Alors considérant tout ce qui a été dit jusqu'à date dans l'actualité et sachant les points d'accès qui ont été divulgués par Péribonka, Saint-Fulgence, donc qu'est-ce que ça vient faire dans ça! Donc j'ai extrait des points de mon étude qui pourraient être pertinents au projet Ariane Phosphate qui pourraient intéresser ou apporter des éléments qui n'auraient pas été divulgués jusqu'à maintenant, qui n'auraient pas été mentionnés, pardon.

2370 Alors avant de commencer, ma position par rapport au projet Ariane Phosphate, c'est que je suis pour le projet, parce que c'est du développement économique qui va apporter des emplois. Alors on connaît tous les difficultés que la région connaît par cycles; j'ai vécu la récession, la grande récession de 89 à 96 et ensuite, l'après-usine d'Alma. Donc ces périodes-là ont toujours eu des creux.

2375 Maintenant, depuis quelques années, on vit encore une situation dont beaucoup de gens, je crois, ne sont pas conscients.

2380 Alors le projet Ariane Phosphate, pour moi, est une nouvelle porte qui s'ouvre pour la diversification économique de la région. Alors au niveau minier, on a seulement Niobec qui est une entreprise dans ce secteur-là, qui est notable, et on a perdu le projet d'expansion qui était annoncé il y a pas longtemps encore.

2385 Donc le projet Ariane Phosphate est une nouvelle opportunité pour se reprendre et développer le marché de l'emploi dans la région. Et c'est essentiel à la santé économique du Québec, si on veut pouvoir continuer à se payer nos services sociaux.

2390 Donc ceci étant ma position! Et j'espère de tout cœur que les gens pour lesquels le projet va les affecter négativement auront, au meilleur de leur satisfaction, un arrangement où que la situation soit pas si pire pour eux, dans le fond. C'est ce que je souhaite. Donc on verra selon les conclusions.

2395 Alors si je commence les points de mon intervention! Alors si on regarde le réseau supérieur de la zone urbaine de Chicoutimi, on a deux (2) axes routiers, est-ouest, un au nord, un au sud du Saguenay, et il est relié par le boulevard Saint-Paul et le pont Dubuc. Donc il va y avoir des échanges de trafic au niveau des approvisionnements d'Arianne Phosphate par ces voies d'accès.

2400 Alors même si on dit qu'on va passer par Péribonka ou par Saint-Fulgence, il y a toujours une certaine proportion d'à-côtés, de gens qui se fauillent ou qui passent par d'autres chemins.

2405 Maintenant, ceci étant dit, il peut arriver aussi des situations exceptionnelles où ces liens-là peuvent être utilisés de façon temporaires, à haute utilisation, par exemple. Comme un plan de contingence.

Donc ceci étant le portrait de la situation, on a aussi le chemin d'accès par Falardeau qui est entre les deux (2).

2410 Alors si on regarde au niveau de Chicoutimi-Nord, nous avons deux (2) côtes importantes dont la Sainte-Geneviève qui est celle de l'artère menant au pont Dubuc, avec une côte de quatorze pour cent (14 %), et une courbe accentuée à son bas.

2415 Même situation pour la côte Tadoussac qui mène vers Saint-Fulgence, avec une inclinaison de douze pour cent (12 %).

PAR LA PRÉSIDENTE :

Je m'excuse, est-ce que vous pourriez utiliser la souris pour pointer?

2420 **PAR M. PIERRE CHARBONNEAU :**

Merci. Alors je reprends!

2425 Est-ce que par le pointeur laser, ça vous va, OK!

Donc on a ici la côte Sainte-Geneviève qui mène au pont Dubuc, de quatorze pour cent (14 %), à quatre (4) voies, avec une haute densité de trafic.

2430 Ensuite, on a la côte Tadoussac qui est à l'extérieur de l'image, qui est aux abords du Saguenay, avec une pente de douze pour cent (12 %), qui est une zone de cinquante kilomètres-heure (50 km/h) également.

2435

Ensuite, au niveau de la côte Sainte-Genève, on a une lumière et on a beaucoup de files d'attente qui se créent au bas de la côte dans les heures de pointe et même en temps normal, si le synchronisme n'est pas bon.

2440

Alors ceci étant dit, si advenant qu'il y ait des transits est-ouest dans ce secteur-là entre les installations de Saint-Fulgence et la route Péribonka ou dans l'autre sens, le trafic va être obligé de passer par cet endroit-là, par ce secteur-là.

2445

Alors on voit à l'occasion des vans qui passent sur la rue Roussel ou sur la rue du Pont, pour monter la côte Sainte-Genève en passant où le petit rond-point qui est un goulot d'étranglement pour les camions, et la pente de la montée fait environ au moins quatorze pour cent (14 %), et je dirais facilement seize pour cent (16 %). Et elle part du niveau, d'un niveau beaucoup plus bas que le pont lui-même. Et c'est très exigeant pour la mécanique.

2450

Et on a vu dans l'actualité à l'occasion des camions qui brisent en montant, et ça cause un paquet de problèmes de circulation, le danger sur la route également. Donc ça fait un casse-tête.

Alors pour ça, les camionneurs chevronnés qui connaissent le coin traversent le pont, font demi-tour par l'échangeur sud et reviennent monter la côte avec un élan, et ça permet une meilleure montée, moins de risque de briser et de nuire au trafic.

2455

Soit dit en passant, la côte, la montée Sainte-Genève, elle se fait sans élan. Donc à seize pour cent (16 %), ça devient très exigeant pour la machinerie lourde.

2460

Donc ceci étant le facteur d'embêtement que je pourrais dire, je peux pas vraiment appeler ça un facteur de risque mais un facteur de cohabitation avec le trafic qui pourrait être considéré au niveau des transporteurs qui vont alimenter, desservir la mine.

2465

Maintenant, dans l'étude que j'ai proposée pour un nouveau pont, il y a un élément qui est intéressant, qui pourrait être mis à profit pour le projet Ariane Phosphate et tout éventuellement d'autres projets qui pourraient se développer dans le futur. Ça consiste en une voie de contournement de Chicoutimi-Nord qui permettrait d'éviter ces côtes-là et d'avoir à transiger, à négocier avec le trafic du pont Dubuc.

2470

Donc on pourrait arriver par l'entrée de Chicoutimi-Nord, monter par une montée ici, une ouverture du terrain, et faire le contour de la ville, pour déboucher à l'autre entrée, qui permettrait d'accéder vers...

PAR LE COMMISSAIRE :

Excusez-moi! Pourriez-vous nous situer le nouveau pont par rapport à l'actuel?

2475 **PAR M. PIERRE CHARBONNEAU :**

OK. Le pont Dubuc est au centre-ville qu'on voit ici. J'ai pas d'image globale. On en a une un petit peu plus loin dans le diaporama, je vais vous la montrer tantôt.

2480 Donc on a le pont du centre-ville et le pont du Fjord, lui, je le situe en aval, donc passé la courbe, la courbure du cap Saint-François, vers le rang Saint-Martin.

Donc si vous voyez ici, il est à droite complètement, à cet endroit-là.

2485 Donc ici, on longe le Saguenay au niveau du rivage, puis on monte la côte Tadoussac qui est à douze pour cent (12 %), celle que je viens de parler tantôt, donc il y a un quartier résidentiel ici et il y a un petit parc industriel ici.

2490 Entre les deux (2), il y a un espace libre qui est capable de recevoir un échangeur équivalent à celui du pont Dubuc en vue de faire un pont, sauf qu'avec une route de contournement qui serait faite là, on pourrait éviter le centre-ville, et ça servirait de prévision future pour l'artère principale du pont projeté, éventuellement que ce serait là qu'il serait construit.

Est-ce que je réponds à votre question? Merci.

2495
2500 Alors cette voie de contournement là serait sécuritaire. L'inclinaison des pentes des côtes serait inférieure à cinq pour cent (5 %) et il n'y aurait pas de courbe accentuée comme c'est le cas actuellement. Même dans Tadoussac, il y a une côte, il y a déjà eu des accidents avec morts à cet endroit-là, même chose dans la côte Sainte-Geneviève. Donc ce sont des points chauds au niveau statistiques accidents routiers, puis qui impliquent aussi le transport lourd, comme des vans de bois qui se renversent, des choses comme ça.

Alors cette voie de contournement là permettrait de résoudre certaines problématiques.

2505 Maintenant, à savoir quelle est la densité de trafic, le nombre de véhicules qui traversent ce sens-là, reste à déterminer. Je n'ai pas les chiffres en main. C'est disponible au ministère éventuellement.

Mais ce sont des éléments sur lesquels j'apporte au niveau d'une solution.

2510

PAR LA PRÉSIDENTE :

Je vous rappelle qu'il vous reste trois (3) minutes.

2515 **PAR M. PIERRE CHARBONNEAU :**

Oui, merci, je vais accélérer.

2520 Alors au niveau du pont Dubuc, on a actuellement, le seul lien routier qui permet de passer du nord au sud de la région, alors s'il est coupé, on est en situation très sérieuse. On l'a vécu en décembre 2013 avec l'incendie d'un échafaudage sous un pilier qui a fermé le pont Dubuc pendant deux (2) semaines. Les craintes étaient très élevées au niveau des autorités et de la population. On a eu peur de le perdre.

2525 Donc si jamais le transport lourd des matières dangereuses devient un facteur de risque additionnel, il faudrait considérer les impacts. Non seulement le faible risque qu'il peut arriver un accident, mais surtout la gravité des conséquences. Alors c'est surtout ça qu'il faut regarder.

2530 Maintenant, le projet Ariane Phosphate, il est question d'avoir du ravitaillement en carburant en gaz liquéfié pour la flotte de camions, donc cette station de ravitaillement là serait du côté de Saint-Fulgence, aux installations de Saint-Fulgence.

2535 Maintenant, si l'approvisionnement en carburant de la flotte passe par le pont Dubuc, donc on se trouve en présence d'un facteur de risque additionnel, parce qu'un camion comme ça qui explose, si on avait un incendie suite à un accident, je pense que ça grille sur des centaines de mètres à la ronde.

2540 Alors en pleine ville, c'est un facteur qui devra être pris en considération au niveau des mesures de sécurité civile.

Autre point! Donc il faut penser aux conséquences de perdre le pont Dubuc si jamais un camion provoque un accident à la bretelle Tadoussac.

2545 Maintenant, s'il y a un plan de contingence en cas de fermeture de la route Péribonka pour une question de feu de forêt ou encore d'inondation, mettons une crue des eaux qui coupe le chemin, alors là, ça va prendre une autre route. Puis éventuellement que Chicoutimi va servir de point de passage.

2550 Maintenant, il y a une étude origine-destination qui est actuellement en cours au ministère des Transports, elle est en phase de conception. Les sondages au public vont se faire à partir de l'automne. Ça, c'est selon les informations que je dispose, si ça n'a pas changé.

2555 Alors moi, j'aimerais que la Commission ou Ariane Phosphate transmette les informations, les prévisions de trafic reliées au projet Ariane Phosphate aux responsables de l'étude, pour leur permettre de considérer ces informations-là à titre prévisionnel. Donc ça pourrait devenir des données intéressantes pour eux et donc, ils pourront faire une étude plus complète à ce niveau-là.

2560 Parce qu'une étude comme ça, c'est le prérequis pour tout projet de pont, de nouveau pont dans un secteur, et la région Chicoutimi est la seule au Québec à ne pas en avoir encore. Donc c'est une étude qui est en train de se préparer.

2565 Maintenant, au niveau d'un nouveau pont, bon, pour vous expliquer le contexte de l'étude! On sait que c'est une volonté qui date de longtemps au niveau de la population. Et la capacité actuelle du pont Dubuc est pas mal dans ses limites au niveau de la capacité initiale prévue.

2570 Donc j'aimerais, moi, que le projet Ariane Phosphate puisse être une opportunité pour les gouvernements de réfléchir à la stratégie à long terme pour définir les grands axes de circulation au niveau de la région qui pourraient déboucher éventuellement sur l'opportunité de construire un nouveau pont.

2575 Maintenant, au niveau du plan de contingence, le dernier point! Si les installations portuaires au quai nord du Saguenay, à Saint-Fulgence, Sainte-Rose, devenaient inopérantes, n'étaient pas accessibles, il y aurait une fermeture pour cause de force majeure, alors qu'est-ce que sera le plan de contingence?

2580 Est-ce qu'il y aura un transit, est-ce que les opérations vont être suspendues ou encore il y aura un transit par le centre-ville de Chicoutimi pour accéder au quai sud des installations portuaires, pour permettre l'expédition du minerai quand même?

2585 Donc ça, c'est des questions qui me viennent à l'idée, donc que j'aimerais soumettre.

Et ensuite, pour terminer! Au niveau de la cohabitation avec le trafic civil en milieu forestier, donc je pense que beaucoup de gens ont abordé cette question.

2585 Alors moi, mes préoccupations sont au niveau de la signalisation adéquate pour favoriser l'attitude des gens et la courtoisie. Donc l'impatience crée beaucoup d'accidents, donc les gens agissent de façon impromptue puis créent des accidents.

2590

Alors à ce niveau-là, j'ai plusieurs points dans mon mémoire qui pourraient être considérés.

Donc ça termine les principaux points que j'avais à vous présenter. Merci beaucoup.

PAR LA PRÉSIDENTE :

2595

Merci. Le nouveau pont que vous proposez, c'est pour automobile seulement?

PAR M. PIERRE CHARBONNEAU :

2600

Effectivement. C'est un pont routier standard.

Et puis c'est sûr qu'initialement, quand j'ai commencé à entendre parler du projet Arianne Phosphate, je me suis dit que ce serait bien de combiner cette opportunité-là pour justifier un pont.

2605

Maintenant, quand j'ai vu les camions qui allaient être utilisés pour le transport de minerai, je me suis dit, on laisse faire. Selon le ministère, il n'est pas question que ces camions-là embarquent sur la route. Ce qui explique le viaduc à Saint-Fulgence au-dessus de la 172. Donc c'est des camions de cent vingt tonnes (120 t) qui sont complètement hors normes pour les routes standards.

2610

On aurait seulement des camions standards autorisés qui pourraient passer. Là, j'ai pas le tonnage en tête par camion, je pense que c'est soixante-dix mille livres (70 000 lb), cent mille livres (100 000 lb), c'est de cet ordre-là. Mais on parle pas de cent vingt tonnes (120 t).

PAR LA PRÉSIDENTE :

2615

Est-ce que vous avez parlé de votre projet à la Ville de Saguenay, aux municipalités, aux MRC?

PAR M. PIERRE CHARBONNEAU :

2620

Oui, j'ai déjà fait deux (2) présentations, 2009 et 2013, à la MRC du Fjord.

Ensuite, j'ai présenté mon projet à la Ville de Saguenay.

2625

En 2009, lors du «divulguement» du projet, ça a fait les manchettes pendant environ deux (2) semaines dans l'actualité où j'ai été interviewé par les tribunes, et le projet est bien connu de la population, selon moi.

PAR LA PRÉSIDENTE :

2630

Puis d'après vous, il y a un intérêt pour un deuxième pont au niveau des élus municipaux?

PAR M. PIERRE CHARBONNEAU :

2635

Effectivement. Il y a un intérêt pour un nouveau pont. C'est sûr que les politiciens en ont fait leurs arguments dans leur campagne électorale.

2640

Avec les crises qu'on a vécues au niveau de décembre 2013 et les blocages fréquents dus à des accidents en hiver, ça a fait beaucoup les tribunes des médias et des articles de journaux. Donc les gens ont, à mon avis, une volonté de construire un nouveau pont, sauf que les gens sont réalistes.

2645

Alors on sait que ça coûte cher, on peut pas avoir un pont comme on veut. Ce n'est pas de dérouler de l'asphalte sur un terrain. Donc l'ampleur de la solution étant énorme, on parle d'un projet de facilement quatre (400 M\$) à cinq cents millions (500 M\$), étant donné l'envergure de la rivière à traverser à cet endroit-là, peu importe la solution.

2650

Donc à mon avis, les gens sont mieux informés aujourd'hui de la question du pont Dubuc que c'était avant les débats qui ont eu lieu. Les gens sont plus patients, et puis c'est déjà ça de gagné.

Donc quand on parle maintenant du pont Dubuc, il n'y a plus d'hystérie collective au niveau des médias et de ce qui se dit, là. Donc les gens sont plus prudents également sur le plan routier.

2655

Et puis maintenant, il restera à savoir où sera situé ce pont-là, que l'étude origine-destination va apporter des éléments d'information pour le déterminer.

2660

Maintenant, il n'y a aucune décision de prise, que ce soit à Ville de Saguenay ou au niveau du gouvernement, et puis je suis pas là non plus pour favoriser quoi que ce soit à ce niveau-là. Ça, ça relève pas de mon pouvoir.

Donc ce sera un jour dans les instances politiques et gouvernementales à le faire.

PAR LA PRÉSIDENTE :

2665

Le pont qui est immédiatement à côté du pont Dubuc, est-ce qu'originellement, il servait pour le ferroviaire ou des voitures?

PAR M. PIERRE CHARBONNEAU :

2670 C'était pour des voitures. C'est un pont qui a été construit en 1933, qui a été fermé à
l'ouverture du pont Dubuc, qui a été rouvert sporadiquement pendant les années quatre-vingt pour le
trafic d'heures de pointe. Mais c'est une structure qui est classée désuète. On peut pas le rouvrir
pour faire passer du trafic, ça fait trop longtemps; il n'y a aucun ingénieur, à ce que je sache, qui va
2675 d'entretien qui vont changer les luminaires ou faire des petites choses d'entretien, municipaux
dessus, mais sans plus.

Il faut penser qu'il faut pas rouler vite non plus sur un pont comme ça, à cause des vibrations
que ça va entraîner et les impacts à la structure.

2680 Donc c'est un pont piétonnier qui est un joyau du centre-ville, je peux vous dire. C'est vraiment
splendide d'avoir ce pont-là encore, accessible pour aller faire du vélo ou de la marche à pied.

PAR LA PRÉSIDENTE :

2685 Mais qui ne sera jamais ramené pour une circulation de voitures.

PAR M. PIERRE CHARBONNEAU :

2690 Non, à mon avis, non. Donc il a très bien servi pour la fermeture du pont Dubuc où les gens
ont eu beaucoup d'entraide, ont fait du covoiturage de chaque côté du pont pour traverser à pied, en
plein hiver. L'armée a installé des tentes pour couper le vent. Donc il a vraiment sauvé la situation.

PAR LA PRÉSIDENTE :

2695 D'accord. Monsieur Locat.

PAR LE COMMISSAIRE :

2700 Une question qui est en dehors du pont, mais est-ce que vous avez déjà pensé aussi à un
projet d'une traversée ferroviaire entre le barrage de Shipshaw et puis Chicoutimi? Je dirais que ça,
ce serait pas pour désenclaver, parce qu'il faut faire le tour du lac Saint-Jean.

PAR M. PIERRE CHARBONNEAU :

2705 Bien, dans l'étude que j'ai faite, j'ai identifié un passage qui pourrait être intéressant.

PAR LE COMMISSAIRE :

2710 Ça peut être au nord du barrage. En fait, je sais pas trop l'endroit exact.

PAR M. PIERRE CHARBONNEAU :

2715 Oui. C'est pas une question qui fait partie de l'actualité vraiment, sauf que je m'y suis intéressé par curiosité puis au cas où! Et j'ai identifié, où les lignes électriques d'Alcan entre les lignes qui traversent la rivière Saguenay pour alimenter le complexe Jonquière et le Club de golf Saguenay, il y a deux (2) caps qui se font face où on pourrait, il y a environ deux cent cinquante mètres (250 m), où on pourrait passer un pont ferroviaire pour aller se raccorder au réseau ferroviaire du complexe Jonquière, là où l'ancienne «track» de chemin de fer descendait à Chicoutimi, dans ces environs-là.

2720 Je pense que ça serait un endroit très intéressant. Sauf qu'il y a le secteur de Saint-Jean-Viannay que géologiquement parlant, on sait qu'il y a eu un glissement de terrain en 71, alors qu'est-ce qui serait possible de faire pour passer par là, là, je peux pas vous répondre, je ne suis pas géologue. Je n'ai pas de relevé de terrain. Mais ce serait des questions à explorer qui seraient intéressantes.

2725

PAR LE COMMISSAIRE :

Il y en a qui se feraient un plaisir de vous aider, j'imagine.

2730

PAR M. PIERRE CHARBONNEAU :

Merci.

2735

PAR LE COMMISSAIRE :

Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE :

2740

Merci de votre présentation.

PAR M. PIERRE CHARBONNEAU :

2745

Merci, bonne soirée.

PAR LA PRÉSIDENTE :

Je voudrais vérifier s'il y a monsieur Pierre Lapointe dans la salle? Non.

2750

MOT DE LA FIN

PAR LA PRÉSIDENTE :

Alors puisqu'il n'y a pas non plus de demande de rectification, nous en sommes rendus à la fin de notre deuxième partie de l'audience publique.

2755

J'aimerais vous rappeler que vous pouvez consulter tous les documents qui ont été déposés et qui seront déposés, ainsi que les transcriptions, dans les centres de documentation, ainsi que sur le site Web du BAPE. Ces centres demeurent ouverts tout au long du mandat de la Commission qui se poursuit à partir de ce soir, et même un mois après la sortie publique du rapport du BAPE.

2760

Les personnes qui désirent exercer leur droit de rectification par écrit auront jusqu'au 4 juin prochain pour le faire. Si vous n'êtes pas en mesure de respecter ce délai, s'il vous plaît en faire part à madame Poliquin qui est la coordonnatrice à la Commission, car à défaut de le faire, la Commission pourrait décider de ne pas accepter votre rectification, passé le délai.

2765

Nous vous rappelons encore une fois que ce droit sert à rectifier des faits seulement et non à se prononcer sur les opinions que vous avez entendues pendant la présentation des mémoires. Ainsi, par exemple, si quelqu'un affirme que dans cette salle, on peut contenir trois cents (300) personnes et puis que vous savez pertinemment bien que seulement deux cents (200) personnes sont inscrites sur son permis d'exploitation, alors on pourrait rectifier ce fait.

2770

La Commission d'enquête poursuit maintenant ses travaux, et le rapport sera déposé au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au plus tard le 26 août prochain.

2775

Nous vous rappelons aussi de remplir et de remettre les questionnaires qui sont sur vos chaises, le sondage dont on vous a parlé au début de l'audience.

2780

La Commission d'enquête tient à exprimer son appréciation aux personnes qui se sont intéressées à ses travaux, soit en posant des questions, en déposant un mémoire ou encore en participant à l'audience publique.

2785

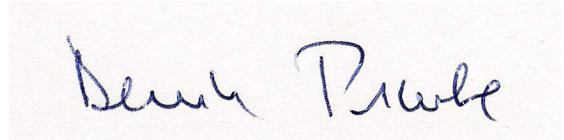
Elle remercie également le promoteur et les personnes-ressources pour leur collaboration à ce processus public.

2790

Encore une fois, merci à tous et bonne fin de soirée.

2795

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription de l'enregistrement numérique.

A handwritten signature in blue ink that reads "Denise Proulx". The signature is written in a cursive style and is positioned above the printed name.

DENISE PROULX, s.o.

2800